

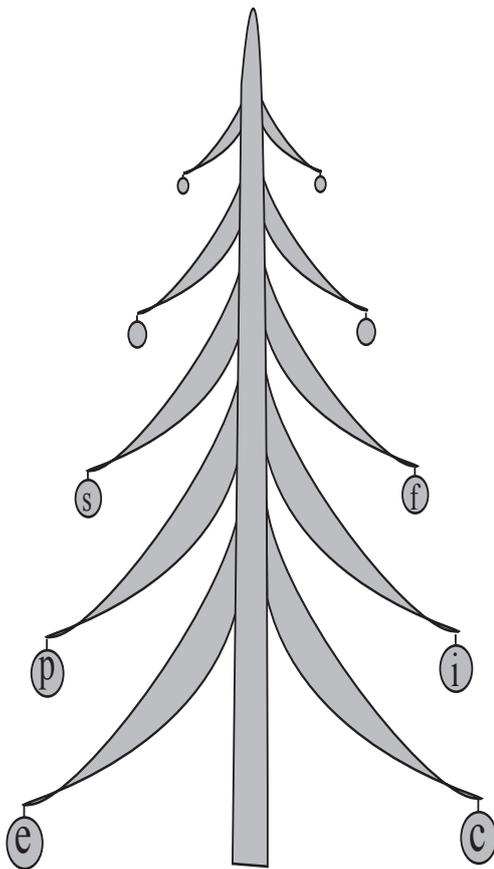
specif

52

Décembre

2004

SPECIF - Boîte 165, 4 place Jussieu, 75252 PARIS cedex 05



Per Martin-Löf

Promos CNU

Recrutements

PEDR

CNRS

Ingenieurs et

juristes

E-duquons l'e-citoyen

Voulez-vous jouer avec moi?

Je laisse le soin à Thérèse Hardin, notre Présidente, de vous présenter le contenu du bulletin.

Je rappelle que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour nous simplifier la tâche, nous demandons que les documents nous soient fournis de préférence sous forme électronique (word ou rtf de préférence, à la rigueur latex, envoyés à carrez@cnam.fr ou à croche@cnam.fr), en nous précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez et Christine Crochepeyre,
rédacteurs en chef.

Le dessin de couverture est habituel en cette période. Selon un algorithme bien classique, vous y reconnaîtrez votre association favorite qui espère que vous avez passé de joyeuses fêtes et vous souhaite une fructueuse année 2005.

Table des matières

Éditorial	5
Compte-rendu de la session 2004 de la section 27 du CNU	7
Promotions pour l'année 2004	12
Recrutements en septembre 2004	14
Rapport sur le jury d'attribution des PEDR 2004 MSTP – DSPT 9 – STIC	19
Quelques réactions sur les PEDRs	21
Compte rendu de la session d'automne 2004 de la section 7 du Comité National de la recherche Scientifique	23
Réunion des directeurs de Laboratoire du STIC	26
Postes proposés au recrutement en 2005 au CNRS	27
Ingénieurs et juristes (ou « Des objets et des textes »)	29
<i>E</i> -duquons l' <i>e</i> -citoyen!	31
Voulez vous jouer avec moi ? Les jeux vidéo comme un des devenirs de l'informatique	33
Per Martin-Löf, Docteur Honoris Causa de l'Université de la Méditerranée	37
Assemblée Générale Ordinaire	39
Convocation	39
Liste des candidats au conseil d'administration de Specif	42
Annonces	45
Événements planifiés	45
Informations pratiques sur des URL intéressantes	48
Interstices	49
Le site web « Annuaire des Laboratoires SPECIF »	50
Livres proposés à specif	51
Fonctionnement de l'association	53
Calendrier des réunions	53
CA du 11 Juin 2004	53
CA du 7 Octobre 2004	54
CA du 9 Décembre 2004	56
Specif - Bulletin d'adhésion 2004	58
Les correspondants Specif au 1 mai 2004	59

Éditorial

par Thérèse Hardin, Présidente de Specif

En ce mois de décembre 2004, la rentrée n'est pas encore totalement achevée pour beaucoup d'entre nous, en ce sens que, après la mise en place des premiers semestres de Licence et/ou Master, nous sommes en train d'organiser les seconds semestres. Beaucoup de collègues l'ont constaté : ce n'est pas simple. Manque de moyens en personnel administratif et technique, manque d'enseignants, manque parfois aussi de locaux étaient déjà difficiles à gérer avec l'ancienne organisation. Avec cette nouvelle donne, cette pénurie généralisée est devenue insupportable et les échos transmis par les correspondants et les membres du Conseil d'Administration de Specif font percevoir une lassitude et un ras-le-bol partagés par la majorité des enseignants-chercheurs en informatique.

Pourtant, les premiers bilans de ce passage au cycle Licence-Master-Doctorat sont encourageants : rénovation effective et diversification des enseignements, développement de véritables licences en informatique, où l'enseignement de notre discipline est prépondérant, construction de parcours originaux. Nous avons, il me semble, collectivement assez bien réussi ce passage.

Le congrès de Clermont-Ferrand va nous permettre de démontrer cette assertion. Le Conseil d'Administration de Specif a, au cours de cette année 2004, élaboré un contenu-type pour les enseignements considérés comme fondamentaux en informatique. Il a soumis ce contenu aux responsables des li-

cences en informatique, qui ont généralement acquiescé. Ce contenu sera discuté et, si besoin amendé, à Clermont-Ferrand afin de conduire à l'adoption d'un texte référence pour la définition des licences en informatique. Les discussions et consultations des maquettes des masters ont montré une profusion d'idées, de nouvelles pistes conduisant à une meilleure adéquation de l'enseignement aux besoins des professionnels. Toutes les formations de Master consacrées majoritairement à l'informatique ont été invitées à venir les présenter au congrès de Clermont-Ferrand à l'aide de posters. De larges plages horaires ont été réservées pour les discussions autour de ces posters. Elles montreront la richesse et la vitalité de ces formations .

La licence et le master ont été au cœur de nos préoccupations et de nos activités ces trois dernières années et le resteront certainement encore quelque temps, avant que tous les établissements aient complètement rodé ces formations. La conduite de la thèse devrait également évoluer dans le cadre du renouvellement des missions des écoles doctorales. Traditionnellement, la formation doctorale était conçue comme un colloque singulier entre le directeur de thèse et le doctorant. Dans notre discipline, cette interaction entre deux individus s'est très souvent transformée en une interaction entre une équipe et un doctorant sous la responsabilité d'un ou plusieurs encadrants. De plus, l'avènement des Ecoles Doctorales a apporté la notion de formation complémentaire par

l'intermédiaire de Doctoriales, de conférences sur le monde professionnel, etc. Désormais, nous devrions aller vers une formation généralisée, par et pour la recherche, organisée par les Ecoles Doctorales en liaison avec les équipes d'accueil des laboratoires. Cela signifie que nous devons mettre en avant la dualité de la formation doctorale : formation pour la recherche dans une spécialité donnée, formation par la recherche à la bonne position d'un problème, à la conception de solutions, à la prise en main et à la conduite complète d'un projet, quel que soit le domaine d'application. Nous devons convaincre les entreprises que l'embauche de docteurs leur apportera l'innovation dont elles ont besoin, nous devons parallèlement faire prendre conscience aux doctorants de ces compétences génériques qu'ils ont acquises et leur fournir les éléments pour les mettre en valeur dans le cadre économique.

L'année qui s'achève a été marquée par le formidable mouvement de défense de la recherche qui a conduit à une attribution de moyens supplémentaires, certes bien appréciée mais cependant insuffisante pour apporter une véritable bouffée d'oxygène à la recherche dans notre discipline. En particulier, très peu de postes d'administratifs et de techniciens ont été obtenus. Cette mobilisation a permis la confrontation de nombreux points de vue. Les discussions et élaborations de propositions sur nos statuts doivent être poursuivies et nous le ferons en partenariat avec d'autres associations et sociétés savantes. Plus largement, nous devons être très attentifs aux textes et projets de loi portant sur une réorganisation — on ne parle plus de réforme — des universités et centres de recherche.

Cette année 2004 a également été marquée par une évolution très forte des missions que le CNRS souhaite assumer et sur les méthodes pour le faire. Certains d'entre nous s'inquiètent fort du regroupement des sections STIC et Mathématiques, de la construction de pôles régionaux, de pôles d'excellence, de l'avenir des FRE et «jeunes» UMR. Les informations sur les propositions/décisions des tutelles (ministère, CNRS, INRIA) sont encore parcellaires et parfois un peu contradictoires. Toute information avérée est mise rapidement à votre disposition sur le site de Specif. Pour lancer et participer à des discussions, pour être informé, n'oubliez pas l'existence de specif-forum et utilisez-le!

Dans ce bulletin, vous trouverez des informations sur la vie de notre communauté: CNU, PEDR, Session d'automne du Comité National de la Recherche Scientifique, postes CNRS 2005, un article de Roberto DiCosmo sur la formation des e-citoyens, un article de Jean-François Perrot sur les objectifs de la formation de nos étudiants, un article de Stéphane Natkin sur les Jeux video, un article de Gilles Dowek sur Per Martin-Löf logicien-informaticien et bien sûr, toutes les informations nécessaires pour préparer le prochain congrès. Je remercie tous les auteurs qui ont contribué à ce numéro, au nom du Conseil d'Administration.

Pour terminer, je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et je formule le vœu de retrouver tous les lecteurs de ce bulletin au Congrès de Clermont-Ferrand afin de promouvoir notre métier et nos résultats.

Avec tous les meilleurs vœux du Conseil d'Administration pour l'année 2005.

Compte-rendu de la session 2004 de la section 27 du CNU

Ce document est la remise en forme de la publication faite sur le site de la section 27 (<http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr/>). Il est complété par la liste des promotions de la section pour l'année 2004.

L'année 2004 fut celle de la mise en place d'un nouveau CNU. Après une année d'exercice, on constate une continuité certaine, tant des pratiques de la section que des critères utilisés.

Pour ce qui concerne les qualifications, l'année 2004 confirme (et amplifie notablement) le redémarrage amorcé en 2002 du nombre des candidatures (et du nombre des qualifiés). Pour les promotions, après la très nette diminution des quotas accordés en 2002, on constate une sensible augmentation des promotions accordées : espérons que cette tendance perdurera. Le dispositif visant la transformation de tous les assistants en maîtres de conférences a été poursuivi cette année (nouveau quota de 250 transformations).

Pour ce qui concerne les congés pour recherche et conversion thématique, le nombre de candidats augmentant alors que la dotation stagne, la situation se dégrade peu à peu.

Le CNU 2004

La section, en 2004, a de fait compté 46 membres : 32 élus et 14 des 16 membres nommés par le ministre. Sur ces 46 membres, on comptait :

14 membres ayant siégé en 2003 et 32 nouveaux
44 enseignants-chercheurs, 1 CR CNRS, 1 DR Inria
17 femmes et 31 hommes

Les tableaux qui suivent donnent les répartitions des membres de la section entre les listes ayant obtenu des sièges, entre les régions d'exercice (nous avons utilisé la carte des académies) et entre les thématiques.

Répartition des membres selon les listes

Type	Nb
	2
Nommés	14
Alternative	4
Sgen	6
Snesup	8
Specif	14

Répartition selon la géographie

Académie	Nb
	2
Aix-Marseille	2
Besançon	1
Bordeaux	2
Clermont-Ferrand	1
Créteil	2
Dijon	1
Grenoble	3
Lille	3
Lyon	3
Montpellier	1
Nancy-Metz	5
Nantes	1
Nice	4
Orléans-Tour	1
Paris	5
Rennes	2
Strasbourg	1
Toulouse	4
Versailles	4

Répartition par thématique

Champ	Nb
	2
Algorithmique, combinatoire, recherche opérationnelle, informatique théorique ou fondamentale	8
Bioinformatique	1
Signaux, images, parole, IHM	7
Systèmes d'information, intelligence artificielle	14
Systèmes, réseaux, architecture, génie logiciel	16

Qualifications

Voir le bulletin 51.

Concours de recrutement PR au titre de l'article 46-3

Cette année, aucun poste n'a été mis au concours au titre de l'article 46-3.

Pour information, rappelons que les postes de PR ouverts au recrutement au titre de l'article 46-3 sont des postes réservés à des MC satisfaisant les conditions suivantes :

- Ils doivent avoir au moins 10 ans d'ancienneté (enseignement supérieur ou EPST) dont au moins 5 comme MC.
- Ils doivent être titulaires d'une HDR.

Par contre, il n'est pas obligatoire

d'être inscrit sur une des listes de qualification PR.

Congés pour recherche et conversion thématique (CRCT)

En 2004, la section disposait d'un quota de 14 semestres pour satisfaire les demandes (43 semestres en tout, pour 24 candidats) de congés pour recherche et conversion thématique (CRCT). Les règles d'attribution des CRCT ont changé (il n'est pas sûr que tous les candidats aient eu connaissance de ces changements) : une candidature peut être examinée par la section, puis, en cas de refus, être ensuite traitée par l'établissement. Une demande de 2 semestres, satisfaite partiellement par la section, n'est cependant pas transmise, pour les semestres restant, à l'établissement.

Compte-tenu du caractère tendu de la dotation, la section persiste dans ses pratiques antérieures et la qualité matérielle du dossier est un des rares éléments objectifs dont elle dispose :

- énoncé précis et argumenté des motivations du candidat ;
- précision et crédibilité du projet.

Nous avons retenu 14 candidatures pour les 14 semestres dont nous disposions et nous avons proposé une liste complémentaire ordonnée pour 10 autres semestres (les demandes pour 2 semestres sont d'ordinaire scindées).

Reclassements

La section instruit également les demandes de reclassement. Il s'agit en fait, pour un fonctionnaire (MC ou PR) d'obtenir la validation (du point de vue de l'ancienneté) d'activités effectuées dans un autre contexte professionnel. Les de-

mandes se font au titre d'un des articles d'un décret de 1985 :

Art 5. Enseignant associé en France ou établissement d'enseignement supérieur à l'étranger

Art 6. Chercheur en France

Art 7. Organisme privé ou chercheur à l'étranger

Les demandes de reclassement sont, au préalable, instruites par les services administratifs compétents qui déterminent ce qui est recevable. La question posée ensuite à la section est de déterminer la (ou les) période pendant laquelle les activités exercées peuvent être assimilables à l'activité d'un maître de conférence ou d'un professeur des universités. Il est important de comprendre que la section n'a pas à décider de ce qui est recevable, n'a pas à proposer un indice de rémunération et qu'on ne lui demande pas de reconstituer une carrière complète. Une des conséquences pratique de la question qui nous est posée est que, en général, nous nous refusons à valider, pour le candidat titulaire d'un diplôme équivalent à la thèse (où à l'HDR), les années qui précèdent l'obtention du diplôme en question. Lorsque le candidat n'est pas titulaire d'un tel diplôme, nous essayons de déterminer à quel moment il a acquis une compétence que nous jugeons équivalente. Cette date de référence étant déterminée, nous cherchons à évaluer, dans les activités postérieures, celles qui demandent un niveau de responsabilité équivalent à celui d'un maître de conférences (ou d'un professeur).

Promotions

Voies et quotas

Les enseignants-chercheurs promouvables qui exercent des fonctions autres que d'enseignement et de recherche (liste établie chaque année par le ministère) peuvent choisir de relever d'une procédure

de promotion dite spécifique. Les autres relèvent de la procédure normale.

On distingue trois voies de promotions.

- La voie 2 (procédure normale) concerne les établissements à effectifs restreints (pour les maîtres de conférences moins de 50 enseignants-chercheurs, pour les professeurs moins de 30 professeurs). L'ensemble des promotions de la voie 2 sont attribuées par la section.
- La voie 1 (procédure normale) concerne les autres établissements. La moitié (en théorie moins de la moitié) des promotions est attribuée, toutes disciplines confondues, par les établissements (par le CA pour les maîtres de conférences, par le CS pour les professeurs). L'autre moitié (en théorie plus de la moitié) est attribuée par la section. La parité globale des quotas établissements/sections n'implique pas qu'il y ait parité pour une section particulière.
- La voie 3 concerne la procédure spécifique.

Le ministère essaye d'assurer une certaine équité budgétaire entre les promouvables (toutes sections confondues) en fixant, pour chaque type de promotion, un ratio nombre de promouvables/nombre de promotions (voir le tableau ci-contre).

Il détermine ensuite des quotas de promotions par établissements et par section en cherchant à ne pas trop s'éloigner de ces valeurs cibles.

Selon ce ratio, pour la voie 1, la section a donc reçu en 2004 un contingent d'environ 1 promotion à la hors classe des maîtres de conférences pour 24 promouvables (50 % des promotions de la voie 1) et d'environ 1 promotion au 1er échelon de la classe exceptionnelle des professeurs pour 50 promouvables.

Rapport théorique promouvables sur promus.

	MC HC	PR 1C	PR Ex1	PR Ex2
Vables/Mus théorique 2000	15	14	28	5
Vables/Mus théorique 2001	16	13	24	5
Vables/Mus théorique 2002	15	16	53	6
Vables/Mus théorique 2003	11,5	9,5	20,5	4,5
Vables/Mus théorique 2004	12	10	25	4

Remarquons que pour ce qui concerne la voie 2, les quotients obtenus au niveau de la section sont souvent inférieurs à 1. Pour cette voie, le nombre de promotions à distribuer est donc en général 0 ou 1 selon la politique ministérielle de gestion des restes qui suit le processus sur plusieurs années (les restes non utilisés sont reportés l'année suivante). Pour 2004, le ministère a accepté de fondre les contingents des voies 1 et 2.

Pour la voie 3, le ministère considère l'ensemble des promouvables toutes sections confondues et utilise le même ratio pour déterminer le nombre de promotions. Après avis de l'établissement, les candidatures relevant de cette procédure sont examinées, toutes disciplines confondues, par une nouvelle instance (unique donc) de 20 membres (10 MC dont 3 nommés, 10 PR dont 3 nommés). Les membres non nommés ont été tirés au sort parmi les deuxièmes vice-présidents de section (pour les MC) ou parmi les présidents de section (pour les PR).

Traitement des dossiers par la section

Cette année, 87 promotions (62 en 2001, 45 en 2002, 80 en 2003) ont été attribuées à des membres de la section 27 qui comptait 1088 promouvables (944 en 2002, 1047 en 2003). Parmi ces 87 promotions, 40 ont été attribuées par les établissements, 1 par l'instance en charge de la voie 3 et les 46 autres par la section. La section a instruit 408 dossiers (383 en 2002, 439 en 2003).

Pour comprendre le travail de la section il importe de mesurer au

préalable l'écart dramatique entre la qualité des dossiers qui nous sont proposés et le nombre ridiculement faible, en dépit de l'évolution positive constatée cette année, des promotions disponibles. Par exemple, il est clair qu'une très large part des 178 candidats à la première classe des PR qui ont été examinés par la section cette année devraient être promus et, pour certains, depuis longtemps. Le nombre de promotions à attribuer était toutefois limité à 20... La même constatation s'applique, malheureusement, aux autres types de promotions.

Il importe également de comprendre que nous travaillons sur des dossiers (et non sur des gens dont nous connaissons personnellement les activités). Avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons inventer dans un dossier ce qui n'y est pas et lorsqu'il faut choisir entre 2 candidats, celui qui a fourni un dossier succinct et incomplet ne s'est pas mis en situation confortable.

Critères

Il est vain de penser qu'on puisse définir des critères algorithmiques pour décider qui doit être promu. En revanche, il nous est apparu utile de chercher, dans la mesure du possible, à expliciter la manière dont nous travaillons. On trouvera sur le site de la section une note aux candidats à la promotion qui va dans ce sens. Nous en donnons ci-après un très bref résumé.

La section cherche à évaluer et à comparer les dossiers selon plusieurs axes : recherche, enseignement, tâches collectives, encadrement, visibilité au niveau local, national ou international, ancienneté.

Se posent alors 2 questions méthodologiques : comment évaluer chacun de ces points et comment en faire une synthèse multi-critères permettant les comparaisons ?

Certains des axes retenus, comme la recherche, l'encadrement, l'ancienneté ou la visibilité des candidats, même si leur évaluation reste très subjective, ne posent guère de problèmes, les dossiers étant en général explicites. Le choix fait par la section pour essayer de compenser la subjectivité consiste à assurer l'instruction de chaque dossier par deux personnes et à changer, chaque année, les personnes en question.

En revanche, la grande disparité et l'imprécision des dossiers donnent souvent des soucis au niveau des tâches collectives et de l'enseignement, les tâches réalisées étant souvent citées d'une manière sibylline, sans éléments quantitatifs ou qualitatifs permettant de les évaluer ou de les comparer.

Pour ce qui concerne l'enseignement, rappelons une évidence : l'immense majorité des candidats effectue un service d'au moins 192 h eq. TD (il n'y a pas de mérite particulier à faire son service) et le volume des heures complémentaires, même si souvent on comprend que le candidat n'a pas eu le choix, n'est pas un critère de mérite supplémentaire. En revanche, la production de documents pédagogiques, les responsabilités liées à l'enseignement, la réflexion pédagogique lorsqu'on peut l'évaluer, sont des critères pris en compte. Les sites web cités dans les dossiers à l'appui de tels faits sont en général consultés par les membres de la section en charge de l'instruction du dossier.

Pour résumer ce qui précède, il est clair qu'il faut mettre dans un dossier de promotion des éléments précis, expliqués et si possible chiffrés et attestés.

Les chiffres

	MC HC										PR IC					PR Ex1					PR Ex2									
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	1999	2000	2001	2002	2003	2004	1999	2000	2001	2002	2003	2004	1999	2000	2001	2002	2003	2004	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Vables/Mus (théorique)		15	16	15	11,5	12		14	13	16	9,5	10		28	24	53	20,5	25		5	5	6	4,5	4						
V1 Vables	269	325	340	358	384	423	272	314	312	320	360	375	186	202	211	219	237	236	21	17	20	20	27	21						
Cand	94	117	118	129	135	134	159	158	154	169	181	170	56	61	63	68	69	76	14	8	12	11	15	13						
Mus (local)	8	13	9	9	13	16	8	20	10	6	12	18	4	2	5	0	5	4	4	0	5	1	4	2						
Mus (section)	9	12	11	13	16	17	11	12	12	10	19	20	3	4	4	2	6	4	3	2	2	2	2	2						
Mus	17	25	20	22	29	33	19	32	22	16	31	38	7	6	9	2	11	8	7	2	7	3	6	4						
Vables/Mus	15,8	13,0	17,0	16,3	13,2	12,8	14,3	9,8	14,2	20	11,6	9,8	26,6	33,7	23,4	109,5	21,5	29,5	3,0	8,5	2,9	6,7	4,5	5,3						
Vables	5	4	4	8	12	10	10	12	13	9	15	8	8	12	8	8	10	7	2	2	3	2	2	3						
Cand	2	0	1	1	2	1	4	9	6	7	8	4	1	5	3	3	4	4	1	2	2	1	1	2						
Mus	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1						
Vables/Mus	skip	skip	skip	skip	12	10	10,0	12,0	13,0	9	15	skip	8,0	skip	8,0	skip	skip	7,0	skip	skip	skip	3,0	skip	3,0						
V3 Vables	23	11	?	?	?	?	11	7	?	?	?	?	11	9	?	?	?	?	0	1	2	?	?	?						
Cand	15	9	4	?	?	?	6	4	2	?	?	?	8	6	7	?	?	?	0	0	0	?	?	?						
Mus	1	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0						
Vables/Mus	23,0	11,0	skip	?	skip	skip	skip	7,00	skip	skip	skip	skip	11,0	9,0	skip	skip	?	skip	skip	2,0	skip	skip	skip	skip						

Dans le tableau ci-contre, les pourcentages concernent le nombre de promotions (noté Mus) attribuées rapporté au nombre des promouvables (noté Vables). Les chiffres résultent de la compilation de longues listes de noms aussi il est plus que probable qu'ils recèlent des erreurs portant sur quelques unités.

Intégration des assistants

Depuis 2002, deux articles du décret de 1984 modifié, les articles 61 et 62, visent à favoriser l'intégration des assistants dans le corps des maîtres de conférences. L'article 61 (concours MC réservés aux assistants docteurs) n'a pas été utilisé en section 27 cette année.

Art. 62 : liste d'aptitude pour les assistants

L'article 62 du décret de 1984 modifié institue une liste d'aptitude pour les assistants (qu'ils soient ou non docteurs).

« Art. 62. - Les assistants de l'enseignement supérieur sont intégrés dans le corps des maîtres de conférences, sur leur demande, après inscription sur une liste d'aptitude, dans la limite des emplois créés à cet effet en loi de finances. Ce nombre peut être augmenté du nombre des emplois non pourvus à la suite des sessions de concours organisées la même année en application de l'article 61 ci-dessus. Les intéressés doivent justifier d'au moins huit années d'ancienneté dans l'enseignement supérieur au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est établie la liste d'aptitude.

« La liste d'aptitude est arrêtée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition d'une commission nationale. Cette commission est composée d'enseignants-chercheurs nommés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur dont la moitié parmi les membres élus du Conseil national des universités. Elle comporte un nombre égal de professeurs des universités ou enseignants-chercheurs assimilés et de maîtres de conférences ou enseignants-chercheurs assimilés titulaires. Elle désigne parmi ses membres, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, un président. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

« La commission se prononce au vu de l'ensemble des activités du candidat et après avoir pris connaissance des avis motivés du président ou du directeur de l'établissement d'affectation et de la section compétente du Conseil national des universités.

« Le nombre global des inscriptions sur la liste ne peut être supérieur à une fois et demie le nombre des nominations susceptibles d'être prononcées. La validité de la liste d'aptitude prend fin au 31 décembre de l'année au titre de laquelle elle est établie. »

Cette année, il y a eu environ 400 candidatures, dont 28 de la section 27. Comme l'an dernier, 250 places étaient ouvertes.

Travail de la section 27

C'est la commission nationale qui a la responsabilité d'instruire les dossiers et de prendre les décisions. La section 27 n'intervient dans le processus que pour fournir à la commission un avis motivé sur chacun des candidats. Pour cette année, la section a examiné 28 dossiers et la répartition des avis qu'elle a émis est la suivante :

Avis	Nbre
Très Favorable	2
Favorable	20
Pas d'opposition	5
Défavorable	1

Résultats pour 2004

Les avis (des sections mais aussi ceux des établissements) ont été joints aux dossiers qui ont été exa-

Récapitulatif sur 3 ans du dispositif concernant les assistants

Année	Candidatures issues de la section 27	Postes en LA (toutes sections)	Dont issus de la 27
2002	74	250	19
2003	50	250	20
2004	28	250	18

minés par la commission nationale et les décisions de cette commission - une liste d'aptitude de 250 noms et une liste d'attente ordonnée - sont rendus publics (cf. par exemple B0 n° 31 du 28 août 2003). Sauf grossière erreur de comptage, 18 des inscrits sur la liste d'aptitude relèvent de la section 27.

Il est inutile de s'adresser au bureau de la section 27 pour obtenir des explications sur le classement final de tel ou tel candidat : c'est l'instance nationale, seule compétente en la matière, qui en décide. On peut imaginer que cette instance, compte tenu de l'extrême diversité des pratiques des sections et des établissements, ne peut donner aux avis des établissements et des sections qu'un poids très marginal. A posteriori, on constate une convergence certaine des critères utilisés : sur les 22 avis favorables donnés par la section, 3 n'ont pas transmis de dossier à la commission nationale (leur candidature n'est donc pas prise en compte), et

17 ont été inscrits sur la liste d'aptitude.

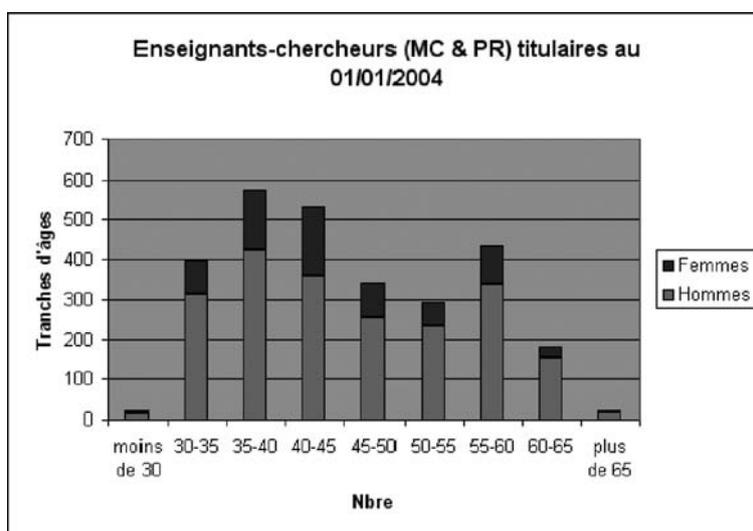
Effectifs de la section

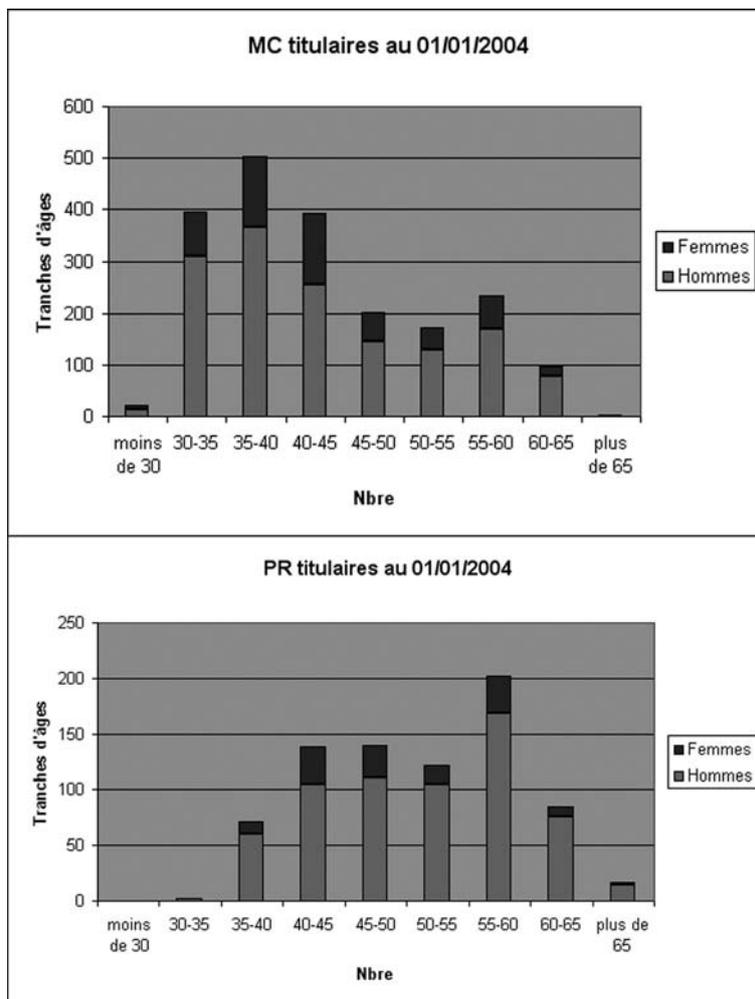
Au 1er janvier 2004, la section 27 comptait 2797 enseignants-chercheurs titulaires dont 2020 MC (72%) et 777 PR (28%). Les femmes représentaient 24,7% des effectifs (27,5% des MC et 17,5% des PR).

La répartition dans les diverses classes est la suivante :

Cat	Classe	Nb
MC	MCFCLN.	1845
MC	MCFHCL.	175
	Total MC	2020
PR	PR1CL.	294
PR	PR2CL.	403
PR	PRCLEX.	80
	Total PR	777

Nous donnons ci-après les pyramides des âges, tous corps confondus, pour les MC et pour les PR.





Promotions pour l'année 2004

Promotions à la hors classe des maîtres de conférences

Promotions Voie 1 proposées par la section (17)

Amblard Paul	Grenoble 1
Aperghis Trameni Christian	Aix-Marseille 2
Bellahsene Zohra	Montpellier 2
Berard Beatrice	Cachan Ens
Beringuier Jacques	Clermont 1
Bertelle Cyrille	Le Havre
Chaillet Beatrice ép. Paillassa	Toulouse Inp
Despres Sylvie	Paris 5
Ferment Didier	Picardie
Fleck Jacques	Strasbourg 3
Fontaine Dominique	Compiègne Utc
Garette Brigitte ép. Grau	Cnam
Hocine Amrane	Pau
Marcus Nicole ép. Polian	Paris 11
Martin Dominique	Nantes
Perrier Guy	Nancy 2
Robin Beatrice ép. Rumpler	Lyon Insa

Promotions voie 1 proposées par les Etablissements (16)

Blain Gilles	Paris 6
Bourriquen Bernard	Lyon 1
Calmen Françoise ép. Gayral	Paris 13
Fresnais Placide	Rennes 1
Griesner Romuald	Mulhouse
Guinand Marie Christine ép. Force	Clermont 2
Legault Michel	Rennes 2
Lepage Daniel	Paris 8
Marchisio Didier	Antilles-Guyanne
Marengo Jacques	Lille 1
Mazerolles Anne Marie ép. Mondot	Toulouse 3
Mella Odile	Nancy 1
Nogarede Serge	Toulouse 3
Palies Odile	Paris 6
Rial Angel	Le Mans
Steen Jocelyne ép. Mongy	Lille 1

Promotions Voie 2 proposées par la section (1)

Taladoire Gilles	Nouvelle Calédonie
------------------	--------------------

Promotions à la 1^{ère} classe des professeurs*Promotions Voie 1 proposées par la section (20)*

Bauderon Michel	Bordeaux 1
Bechmann Dominique	Strasbourg 1
Bezivin Jean	Nantes
Boizumault Patrice	Caen
Brunie Lionel	Lyon Insa
Cani Marie Paule ép. Cani	Grenoble Inp
Cerri Stefano Aless	Montpellier 2
Chesneaux Jean Marie	Paris 6
Choppy Christine	Paris 13
Costa Marie Christine	Cnam
De La Higuera Colin	St Etienne
De Rougemont Michel	Paris 2
Durand Bruno	Aix-Marseille 1
Fedou Jean Marc	Nice
Gouarderes Guy	Pau
Jezequel Jean Marc	Rennes 1
Mammeri Zoubir	Toulouse 3
Marquis Pierre	Artois
Mohring Christine ép. Paulin	Paris 11
Pucheral Philippe	Versailles - St Quentin

Promotions voie 1 proposées par les Etablissements (18)

Authosserre Annie ép. Cavarero	Nice
Ayache Alain	Toulouse Inp
Bahi Jacques	Besançon
Bahsoun Jean Paul	Toulouse 3
Benzaken Veronique	Paris 11
Bockmayr Alexander	Nancy 1
Collet Christine	Grenoble Inp
Fouquere Christophe	Paris 13
Hains Gaetan	Orléans
Imbert Jean Louis	Clermont 1
Kassel Gilles	Picardie
Kounalis Emmanuel	Nice
Mongenet Catherine ép. Cavarelli	Strasbourg 1
Perny Patrice	Paris 6
Poirier Franck	Bretagne Sud
Schlick Christophe	Bordeaux 2
Strandh Robert	Bordeaux 1
Yetongnon Kokou	Bourgogne

Promotions voie 3, fonctions spécifiques (1)

Crampes Jean Bernard	Toulouse 2
----------------------	------------

Promotions au 1^{er} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs*Promotions Voie 1 proposées par la section (4)*

Carlier Jacques	Compiègne Utc
Minoux Michel	Paris 6
Peroche Bernard	Lyon 1
Rozoy Brigitte ép. Senechal	Paris 11

Promotions voie 1 proposées par les Etablissements (4)

Briand Henri	Nantes
Chiarabella Yves	Grenoble 1
Desarmenien Jacques	Marne-La-Vallée
Raynaud Yves	Toulouse 3

Promotion Voie 2 proposée par la section (1)

Pierra Guy	Poitiers Ensma
------------	----------------

Promotions au 2^{ème} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs*Promotions Voie 1 proposées par la section (2)*

Derniame Jean Claude	Nancy Inp
Puech Claude	Grenoble 1

Promotions voie 1 proposées par les Etablissements (2)

Fayard Didier	Paris 11
Mohr Roger	Grenoble Inp

Promotion Voie 2 proposée par la section (1)

Stern Jacques	Paris Ens Ulm
---------------	---------------

Recrutements en septembre 2004

Le site du ministère donne quelques données statistiques sur le déroulement de la campagne de recrutement de l'année 2004, qui ressortent des premières nominations effectives au 1 août. Nous en faisons ici un résumé rapide, et donnons la liste des nominations prononcées à cette date. Cette liste doit être prise avec précaution, puisqu'il s'agit des choix faits par les candidats à l'issue du 1er mouvement, et avant que ne soient connus les recrutements dans les corps de chercheur. Il se peut que les nominations effectives aient été différentes, suite à des désistements.

Le tableau suivant est une synthèse des données du ministère. Ne sont pas pris en compte les postes de maître de conférences offerts au titre de l'article 61 (assistants docteurs), ni les postes de professeur offerts au 46-III dont le concours n'était pas terminé au 1 août 2004, ni les postes de professeurs des sections 1 à 6 où les recrutements se font par un concours d'agrégation.

	mutation et détachement		recrutements		
	offerts	pourvus	offerts	non pourvus	recrutés
MCF toutes sections	2225	186	2039	118	1921
MCF S27 (sans a. 62)	141	9	133	8	125
PR toutes sections	819	72	747	142	605
PR S27	52	5	47	7	40

On peut constater que moins de 15% des postes de professeur offerts au recrutement ne sont pas pourvus, ce qui est une nette amélioration par rapport aux années précédentes, et sensiblement mieux que la moyenne de l'ensemble des sections.

Par ailleurs la section 27 était la première pour le nombre de postes de maîtres de conférences mis au concours, et la deuxième pour les professeurs.

Liste des maîtres de conférences recrutés en septembre 2004

Par ordre alphabétique des recrutés

Nom	Etablissement
Abbas-Turki Abdel Jalil	Belfort-Montbelliard UTBM
Abou El Kalam Anas	Bourges ENSI
Ahmed Toufik	Bordeaux ENSEIRB
Ait Younes Amine	Reims, IUT
Amblard Frederic	Toulouse 1
Audibert Laurent	Paris 13, IUT Villetaneuse
Aval Jean-Christophe	Bordeaux 1
Balat Vincent	Paris 7
Barbanchon Regis	Aix-Marseille 2
Barichard Vincent	Besançon
Baril Jean-Luc	Bourgogne
Betbeder-Matibet Marie-Laure	Besançon, IUT
Biri Venceslas	Marne-La-Vallée
Bosc Marcel	Paris 13, IUT Villetaneuse
Braud Agnes	Strasbourg 3, IUT Illkirch
Camilleri Guy	Toulouse 3
Cariou Eric	Pau
Carlier Florent	Le Mans
Casse Hugues	Toulouse 3

Nom	Etablissement
Chevalier Yannick	Toulouse 3
Chotin Roselyne	Paris 6
Clot Denis	Lyon 1
Corpetti Thomas	Nantes, Ec. Polytechnique
Coulom Remi	Lille 3
Courboulay Vincent	La Rochelle
Courtine Melanie	Paris 13, IUT Bobigny
Courty Nicolas	Bretagne Sud
Croce Emmanuelle	Corse
Cutrona Jerome	Reims, IUT
Dang Ngoc Tuyet Tram	Cergy-Pontoise
De Marchi Fabien	Lyon 1
Defour David	Perpignan
Deleuze Christophe	Grenoble INP
Dellandrea Emmanuel	Lyon EC
Delort Jean-Yves	Montpellier 2
Denis Alexandre	Bordeaux 1
Dhoutaut Dominique	Besançon
Disson Eric	Lyon 3
Doncieux Stephane	Paris 6
Dragut Andreea	Aix-Marseille 2, IUT Aix

Nom	Etablissement
Duflot Marie	Paris 12
Egyed Zsigmond Elod	Lyon INSA
Ene Cristian	Grenoble 1
Enee Gilles	Antilles-Guyanne
Ermont Jerome	Toulouse INP
Esswein Carl	Tours
Faucou Sebastien	Nantes, IUT
Favetta Franck	Blois ENSNP
Felea Violeta Anamaria	Besançon
Ferre Sebastien	Rennes 1
Gechter Franck	Belfort-Montbelliard UTBM
Ghamri Doudane Mohamed Yacine	CNAM
Grigoras Romulus Cristinel	Toulouse INP
Grosjean Jerome	Strasbourg 1
Guerin Eric	Lyon 1, IUT A Villeurbanne
Hadj Ali Allel	Rennes 1, ENSSAT Lannion
Hadj-Hamou Khaled	Grenoble INP
Herault Thomas	Paris 11
Hetroy Franck	Grenoble INP
Hirschowitz Tom	Toulouse 3
Huet Fabrice	Nice
Huguet Marc-Philippe	Savoie
Hyon Emmanuel	Paris 10
Idoumghar Lhassane	Mulhouse
Idrissi Khalid	Lyon INSA
Jean-Pierre Valerie	Paris 1
Jollois Francois-Xavier	Paris 5, IUT Av. Vers.
Kerboeuf Mickael	Brest
Kerivin Herve	Clermont 2
Kijak Ewa	Paris 6
Labehri Nacima	Troyes UTT
Labroche Nicolas	Paris 6
Lagrue Sylvain	Artois
Lamarche Fabrice	Rennes 1
Laurillau Yann	Savoie
Le Meur Anne-Francoise	Lille 1
Le Mouel Frederic	Lyon INSA
Le Sommer Nicolas	Bretagne Sud, IUT Van- nes
Lefebvre Arnaud	Rouen
Lesaint Willy	Orléans, IUT

Par ordre alphabétique des affectations

Nom	Etablissement
Ralaivola Hery-Liva	Aix-Marseille 1
Barbanchon Regis	Aix-Marseille 2
Dragut Andreea	Aix-Marseille 2, IUT Aix
Enee Gilles	Antilles-Guyanne
Vidot Nicolas	Antilles-Guyanne
Lagrue Sylvain	Artois

Nom	Etablissement
Lestideau Vincent	Grenoble 1, IUT A
Leve Florence	Picardie
Lhoussaine Cedric	Lille 1
Mahe Gael	Paris 5
Marangozova Vania	Grenoble 1
Marin Olivier	Paris 6
Masse Damien	Brest
Max Aurelien	Paris 11
Mayero Micaela	Paris 13, IUT Villetaneuse
Meftali Samy	Lille 1
Meignier Sylvain	Le Mans
Meyer Alexandre	Lyon 1
Montgolfier (De) Fabien	Paris 7
Nguyen Benjamin	Versailles-St Quentin
Nguyen Thi Viet Nga	Strasbourg 1
Ouziri Mourad	Paris 5, IUT Av. Vers.
Peschanski Frederic	Paris 6
Petit Dorian	Valenciennes, IUT
Picantin Matthieu	Paris 7
Polichtchouk Tatiana	CNAM
Pommereau Franck	Paris 12
Ralaivola Hery-Liva	Aix-Marseille 1
Ravel Laetitia	IUFM Bretagne
Renault Valerie	Le Mans
Robert Sophie	Orléans
Romaniuk Barbara	Reims, IUT
Rousselle Jean-Jacques	Tours, IUT
Scherrer Bruno	Nancy 2, IUT A
Scuturici Vasile-Marian	Lyon INSA
Secq Yann	Lille 1, IUT A
Spanjaard Olivier	Paris 6
Strecker Martin	Toulouse 3
Susini Jean-Ferdinand	CNAM
Suter Frederic	Nancy 1
Torregrossa Murielle	Strasbourg 3, IUT Illkirch
Touili Tayssir	Paris 7
Toulouse Sophie	Paris 13
Tseveendorj Ider	Versailles-St Quentin
Urbain Xavier	CNAM
Urso Pascal	Nancy 1
Vantroys Thomas	Lille 1
Vidot Nicolas	Antilles-Guyanne
Viet Triem Tong Valerie	Rouen
Vincent Aymeric	Bordeaux ENSEIRB
Zanuttini Bruno	Caen

Nom	Etablissement
Abbas-Turki Abdel Jalil	Belfort-Montbelliard UTBM
Gechter Franck	Belfort-Montbelliard UTBM
Barichard Vincent	Besançon
Dhoutaut Dominique	Besançon

Carrière

Nom	Etablissement
Felea Violeta Anamaria	Besançon
Betbeder-Matibet Marie-Laure	Besançon, IUT
Favetta Franck	Blois ENSNP
Aval Jean-Christophe	Bordeaux 1
Denis Alexandre	Bordeaux 1
Ahmed Toufik	Bordeaux ENSEIRB
Vincent Aymeric	Bordeaux ENSEIRB
Abou El Kalam Anas	Bourges ENSI
Baril Jean-Luc	Bourgogne
Kerboeuf Mickael	Brest
Masse Damien	Brest
Courty Nicolas	Bretagne Sud
Le Sommer Nicolas	Bretagne Sud, IUT Vannes
Zanuttini Bruno	Caen
Dang Ngoc Tuyet Tram	Cergy-Pontoise
Kerivin Herve	Clermont 2
Ghamri Doudane Mohamed Yacine	CNAM
Polichtchouk Tatiana	CNAM
Susini Jean-Ferdinand	CNAM
Urbain Xavier	CNAM
Croce Emmanuelle	Corse
Ene Cristian	Grenoble 1
Marangozova Vania	Grenoble 1
Lestideau Vincent	Grenoble 1, IUT A
Deleuze Christophe	Grenoble INP
Hadj-Hamou Khaled	Grenoble INP
Hetroy Franck	Grenoble INP
Ravel Laetitia	IUFM Bretagne
Courboulay Vincent	La Rochelle
Carlier Florent	Le Mans
Meignier Sylvain	Le Mans
Renault Valerie	Le Mans
Le Meur Anne-Francoise	Lille 1
Lhoussaine Cedric	Lille 1
Meftali Samy	Lille 1
Vantroys Thomas	Lille 1
Secq Yann	Lille 1, IUT A
Coulom Remi	Lille 3
Clot Denis	Lyon 1
De Marchi Fabien	Lyon 1
Meyer Alexandre	Lyon 1
Guerin Eric	Lyon 1, IUT A Villeurbanne
Disson Eric	Lyon 3
Dellandrea Emmanuel	Lyon EC
Egyed Zsigmond Elod	Lyon INSA
Idrissi Khalid	Lyon INSA
Le Mouel Frederic	Lyon INSA
Scuturici Vasile-Marian	Lyon INSA
Biri Venceslas	Marne-La-Vallée

Nom	Etablissement
Delort Jean-Yves	Montpellier 2
Idoumghar Lhassane	Mulhouse
Suter Frederic	Nancy 1
Urso Pascal	Nancy 1
Scherrer Bruno	Nancy 2, IUT A
Corpetti Thomas	Nantes, Ec. Polytechnique
Faucou Sebastien	Nantes, IUT
Huet Fabrice	Nice
Robert Sophie	Orléans
Lesaint Willy	Orléans, IUT
Jean-Pierre Valerie	Paris 1
Hyon Emmanuel	Paris 10
Herauld Thomas	Paris 11
Max Aurelien	Paris 11
Duflot Marie	Paris 12
Pommereau Franck	Paris 12
Toulouse Sophie	Paris 13
Courtine Melanie	Paris 13, IUT Bobigny
Audibert Laurent	Paris 13, IUT Villetaneuse
Bosc Marcel	Paris 13, IUT Villetaneuse
Mayero Micaela	Paris 13, IUT Villetaneuse
Mahe Gael	Paris 5
Jollois Francois-Xavier	Paris 5, IUT Av. Vers.
Ouziri Mourad	Paris 5, IUT Av. Vers.
Chotin Roselyne	Paris 6
Doncieux Stephane	Paris 6
Kijak Ewa	Paris 6
Labroche Nicolas	Paris 6
Marin Olivier	Paris 6
Peschanski Frederic	Paris 6
Spanjaard Olivier	Paris 6
Balat Vincent	Paris 7
Montgolfier (De) Fabien	Paris 7
Picantin Matthieu	Paris 7
Touili Tayssir	Paris 7
Cariou Eric	Pau
Defour David	Perpignan
Leve Florence	Picardie
Ait Younes Amine	Reims, IUT
Cutrona Jerome	Reims, IUT
Romaniuk Barbara	Reims, IUT
Ferre Sebastien	Rennes 1
Lamarche Fabrice	Rennes 1
Hadj Ali Allel	Rennes 1, ENSSAT Lannion
Lefebvre Arnaud	Rouen
Viet Triem Tong Valerie	Rouen
Huget Marc-Philippe	Savoie
Laurillau Yann	Savoie
Grosjean Jerome	Strasbourg 1
Nguyen Thi Viet Nga	Strasbourg 1
Braud Agnes	Strasbourg 3, IUT Illkirch
Torregrossa Murielle	Strasbourg 3, IUT Illkirch

Nom	Etablissement
Amblard Frederic	Toulouse 1
Camilleri Guy	Toulouse 3
Casse Hugues	Toulouse 3
Chevalier Yannick	Toulouse 3
Hirschowitz Tom	Toulouse 3
Strecker Martin	Toulouse 3

Nom	Etablissement
Ermont Jerome	Toulouse INP
Grigoras Romulus Cristinel	Toulouse INP
Esswein Carl	Tours
Rousselle Jean-Jacques	Tours, IUT
Labehri Nacima	Troyes UTT
Petit Dorian	Valenciennes, IUT

Mutation des maîtres de conférences

nom	établissement d'accueil	établissement d'origine
Aubry Yves	Toulon	Caen (25e sect.)
Bechet Denis	Nantes	Paris 13
Collet Christophe	Toulouse 3	Paris 8, IUT Montreuil
Crespin Benoit	Limoges	Lyon 1, IUT B Villeurbanne
Ficet Valerie	Caen	Caen, Ant. Damigny, Alençon
Novelli Noel	Aix-Marseille 2	Bordeaux 1
Soutif Eric	CNAM	Paris 1
Todirascu Amalia	Strasbourg 2	Troyes UTT
Wendling Laurent	Nancy 1	Nancy 1, IUT Saint-Dié

Liste des professeurs recrutés en septembre 2004

Par ordre alphabétique des recrutés

Nom	Etablissement
Al Agha Khaldoun	Paris 11
Amann Bernd	Paris 6
Amestoy Patrick	Toulouse INP
Antoine Jean-Yves	Tours
Aussem Alexandre	Lyon 1
Berard Beatrice	Paris 9
Boucelma Omar	Aix-Marseille 3
Brun Luc	Caen ISMRA
Choukair Zied	Toulouse 2, EPA Albi
Cornuejols Gerard	Aix-Marseille 2
D'Alche Florence	Evry-Val d'Essonne
Daoudi Mohamed	Tours
Durand-Lose Jerome	Orléans
Farre Jacques	Nice
Faudot Dominique	Bourgogne
Fouchal Hacene	Antilles-Guyanne
Frelicot Carl	La Rochelle
Gandibleux Xavier	Nantes
Ghodous Parisa	Lyon 1
Goubin Louis	Versailles-St Quentin
Hanafi Said	Valenciennes

Nom	Etablissement
Huchard Marianne	Montpellier 2
Jessel Jean-Pierre	Toulouse 3
Knapik Teodor	Nouvelle Calédonie
Kuntz-Cosperec Pascale	Nantes, Ec. Polytechnique
Lallich Stephane	Lyon 2
Melkemi Mahmoud	Mulhouse
Moukrim Aziz	Compiègne UTC
Nock Richard	Antilles-Guyanne
Occello Michel	Grenoble 2, IUT Valence
Pazat Jean-Louis	Rennes INSA
Petit Franck	Picardie
Petrot Frederic	Grenoble INP
Puaut Isabelle	Rennes 1
Ramat Eric	Littoral
Reyermier Francine	Bordeaux ENSEIRB
Rigaux Philippe	Paris 9
Roussel Gilles	Marne-La-Vallée
Saubion Frederic	Besançon
Simplot David	Lille 1

Par ordre alphabétique des affectations

Nom	Etablissement
Cornuejols Gerard	Aix-Marseille 2
Boucelma Omar	Aix-Marseille 3
Fouchal Hacene	Antilles-Guyanne
Nock Richard	Antilles-Guyanne
Saubion Frederic	Besançon
Reyermier Francine	Bordeaux ENSEIRB
Faudot Dominique	Bourgogne

Nom	Etablissement
Brun Luc	Caen ISMRA
Moukrim Aziz	Compiègne UTC
D'Alche Florence	Evry-Val d'Essonne
Occello Michel	Grenoble 2, IUT Valence
Petrot Frederic	Grenoble INP
Frelicot Carl	La Rochelle
Simplot David	Lille 1

Carrière

Nom	Etablissement
Ramat Eric	Littoral
Aussem Alexandre	Lyon 1
Ghodous Parisa	Lyon 1
Lallich Stephane	Lyon 2
Roussel Gilles	Marne-La-Vallée
Huchard Marianne	Montpellier 2
Melkemi Mahmoud	Mulhouse
Gandibleux Xavier	Nantes
Kuntz-Cosperec Pascale	Nantes, Ec. Polytechnique
Farre Jacques	Nice
Knapik Teodor	Nouvelle Calédonie
Durand-Lose Jerome	Orléans
Al Agha Khaldoun	Paris 11

Nom	Etablissement
Amann Bernd	Paris 6
Berard Beatrice	Paris 9
Rigaux Philippe	Paris 9
Petit Franck	Picardie
Puaut Isabelle	Rennes 1
Pazat Jean-Louis	Rennes INSA
Choukair Zied	Toulouse 2, EPA Albi
Jessel Jean-Pierre	Toulouse 3
Amestoy Patrick	Toulouse INP
Antoine Jean-Yves	Tours
Daoudi Mohamed	Tours
Hanafi Said	Valenciennes
Goubin Louis	Versailles-St Quentin

Mutations des professeurs en septembre 2004

nom	établissement d'accueil	établissement d'origine
Andonov Roumen	Rennes 1	Valenciennes
Bruillard Eric	IUFM Créteil	IUFM Caen
Delaitre Chantal	Paris 11, IUT Orsay	Paris 10
Duchamp Gerard	Paris 13	Rouen
Nicaud Jean Francois	Grenoble 1	Nantes

Rapport sur le jury d'attribution des PEDR 2004 MSTP – DSPT 9 – STIC

Le concours 2004 pour l'attribution des PEDR est terminé : les candidats ont été informés de l'acceptation ou non de leur demande. Vous trouverez ici quelques statistiques, qui nous ont été transmises par la MSTP - DSPT 9, et faites à partir des résultats 2004.

Le jury

Le jury était constitué de 45 experts appartenant aux sections 27 (19 experts), 61 (13 experts) et 63 (13 experts), choisis de façon à recouvrir thématiquement l'intégralité du domaine des STIC, et issus d'universités réparties géographiquement dans toute la France. Ils étaient assistés techniquement par les membres de la DS9.

Les dossiers

Nous avons reçu 905 dossiers répartis de la manière suivante : 381 en 27^{ème}, 250 en 61^{ème} et 274 en 63^{ème}.

A chaque site géographique nous avons affecté un couple d'experts complémentaires dans leur domaine d'expertise et d'appartenances géographiques différentes (et n'appartenant pas au site expertisé) ceci afin de favoriser un interclassement des dossiers d'un même lieu.

Chaque expert a rempli une fiche d'évaluation pour chaque dossier. Chaque dossier a donc reçu deux évaluations.

Fonctionnement du jury

Le jury s'est réuni les 12 et 13 juillet 2004 dans les locaux du Comité National du CNRS rue Michel Ange à Paris.

Le jury a travaillé ces deux journées en trois groupes, un par section, chaque groupe étant piloté par un président et assisté techni-

quement par un membre de la direction scientifique.

Il a été procédé avec soin à un nouvel examen de tous les dossiers répartis par sites. En fin de seconde journée les présidents de jury des trois sections et des membres de la direction scientifique se sont réunis et ont abouti à un classement des candidats en trois catégories : A (38,3%), B (16,8%) et C (44,9%). Les candidats classés B ont ensuite été interclassés entre les trois sections, avec une pondération dirigée par les pressions respectives de chacune des sections.

Aux critères classiques d'attribution des PEDR, qui ont été considérés en premier lieu et avec une extrême rigueur (encadrement doctoral, activité de publication, rayonnement, responsabilités scientifiques,...) s'est ajouté la considération positive de la différence usuelle entre un dossier de maître de conférences et un dossier de professeur, en particulier en ce qui concerne l'encadrement. Ce

critère a probablement augmenté sensiblement le nombre de jeunes maître de conférences retenus.

Résultats définitifs

Les résultats comptables sont donnés dans le tableau ci-dessous. Comme en 2003, les pourcentages de retenus sont calculés par rapport au nombre total de retenus : 425 pour 2004.

En rappel, les résultats du concours de l'année passée sont dans le deuxième tableau.

Remarques sur les résultats 2004 :

Les 905 candidatures représentent 15% du corps des enseignants chercheurs des sections considérées.

Parmi les candidats dont le rang est inférieur à la barre de 47 %, le classement final comporte 55% de maîtres de conférences et 46% de professeurs alors que la population initiale des candidats est composée de 65% de maîtres de conférences et de 35% de professeurs. Le pour-

Résultats 2004

	candidats			MCF			PR		
	tot	(H)	(F)	tot	(H)	(F)	tot	(H)	(F)
2004									
candidats	905	754	151	592	478	114	313	276	37
%		83,3%	16,7%	65,4%			34,6%		
retenus	425	362	63	232	195	37	194	167	26
%	47,0%	85,2%	14,8%	54,6%	45,9%	8,7%	45,6%	39,3%	6,1%

Rappel des résultats 2003

	candidats			MCF			PR		
	tot	(H)	f(F)	tot	(H)	(F)	tot	(H)	(F)
2003									
candidats	852	730	122	558	465	93	294	225	29
%		85,7%	14,3%	65,5%			34,5%		
retenus	426	377	49	222	194	28	204	183	21
%	50,0%	88,5%	11,5%	52,1%	45,5%	6,6%	47,9%	43,0%	4,9%

Carrière

	candidats	MCF	PR2C	PR1, PRCE
Total candidats	905	592	221	92
sortants non retenus sur un total de 302 sortants candidats	71	26	36	9

centage des Maîtres de Conférence retenus en 2004 a augmenté de 2% par rapport à 2003.

Par ailleurs, la probabilité d'être dans la zone d'acceptation pour une femme est de 0.42, alors qu'elle est de 0.48 pour un homme.

Enfin de nombreux dossiers très honorables sont en dessous de la barre d'acceptation de 47%, y compris des dossiers de « sortants » qui pourtant n'avaient en rien démerité !

Le tableau ci-dessus montre la répartition des candidats en 2004, titulaires de la PEDR, qui n'ont pas eu leur prime renouvelée.

Autres statistiques faites par section CNU

Les pourcentages indiqués sont calculés par rapport à la population de référence. Par exemple en 27^{ème} section, 39,1 % des 184 Maîtres de Conférence Hommes qui étaient candidats ont été retenus.

Les tableaux ci-dessous illustrent en particulier la stabilité des résultats par rapport aux différentes sections du CNU.

Pour la section 27 du CNU

CNU 27	Candidats			MCF			PR2C			PR1 et PREX		
	tot	(H)	(F)	tot	(H)	(F)	tot	(H)	F)	tot	(H)	(F)
Total candidats	381	307	74	236	184	52	96	81	15	49	42	7
% total candidats		80,6%	19,4%	61,9%			25,2%			12,9%		
retenus	178	147	31	89	72	17	54	46	8	35	39	6
% retenus	46,7%	47,9%	41,9%	37,7%	39,1%	32,7%	56,3%	56,8%	53,3%	71,4%	92,9%	85,7%

Pour la section 61 du CNU

CNU 61	Candidats			MCF			PR2C			PR1 et PREX		
	tot	(H)	(F)	tot	(H)	(F)	tot	(H)	F)	tot	(H)	(F)
Total candidats	250	210	40	173	140	33	55	48	7	22	22	0
% total candidats		84,0%	16,0%	69,2%			22,0%			8,8%		
retenus	118	102	16	67	57	10	34	28	6	17	17	0
% retenus	47,2%	48,6%	40,0%	38,7%	40,7%	30,3%	61,8%	58,3%	85,7%	77,3%	77,3%	

Pour la section 63 du CNU

CNU 63	Candidats			MCF			PR2C			PR1 et PREX		
	tot	(H)	(F)	tot	(H)	(F)	tot	(H)	F)	tot	(H)	(F)
Total candidats	274	237	37	183	154	29	70	63	7	21	20	1
% total candidats		86,5%	13,5%	66,8%			25,5%			7,7%		
retenus	129	113	16	76	66	10	42	37	5	11	11	0
% retenus	47,1%	47,7%	43,2%	41,5%	42,9%	34,5%	60,0%	58,7%	71,4%	52,4%	55,0%	0%

Quelques réactions sur les PEDRs

Les résultats de l'attribution des PEDR a suscité un débat au sein du conseil d'administration de Specif. Rappelons que les principes de l'évaluation tant individuelle des chercheurs que celle des équipes avaient déjà été abordés lors des débats du congrès de Lille, dont le compte rendu a été publié dans le bulletin 51 de mai 2004. On trouvera ici, d'une part un résumé succinct des discussions entre les membres du CA, et un billet d'humeur de Colin de la Higuera.

Le débat n'est pas clos par ces seules réactions, et les colonnes du bulletin sont ouvertes pour le poursuivre.

Débat autour de la PEDR

par Jacques Bahi

« Mis à part le dernier paragraphe, ce compte rendu ne reflète aucunement une position de Specif »

Lors du CA de Specif du 09 décembre 2004, les membres du CA ont largement évoqué la dernière campagne d'attribution des PEDR, les échanges de point de vue ont été denses, riches et variés. Ils ont principalement porté sur les conditions de déroulement du concours, sur les critères d'attribution et sur l'impact des effets tant positifs que négatifs du système PEDR sur les chercheurs.

Les membres du CA se sont par exemple interrogés sur le principe de constitution de la commission d'experts, sur son degré de confidentialité et même sur la pertinence ou non de rendre public les experts par site.

Concernant les critères d'attribution certains membres du CA se sont posés la question de la portée du taux d'encadrement affiché par les candidats, certains estimant que ce critère représente un point essentiel pour mesurer l'activité d'encadrement d'un chercheur d'autres estimant que ce critère devrait être accompagné d'une mesure qualitative spécifique.

D'autres discussions ont porté sur la possibilité de mise à disposition des candidats de tous les critères d'attribution considérés par les experts de façon claire, transparente et ce, avant le concours.

De longs débats ont également porté sur la transparence ou non du concours entre la phase de classement par les experts et la phase finale d'attribution de la PEDR.

Des comparaisons ont été effectuées avec les procédures de promotion du CNU.

Les systèmes d'incitation à la recherche d'autres pays européens ont été relatés, des comparaisons ont été faites avec le système français.

Le sujet étant d'importance capitale pour la recherche, les questions abordées étant nombreuses, les avis n'étant pas convergents sur tous les points, les membres du CA ont décidé de prendre le temps nécessaire de la réflexion afin d'aboutir à des propositions contribuant à l'amélioration du concours de la PEDR.

Le CA encourage la communauté des informaticiens à postuler nombreux pour la PEDR, demande aux candidats malheureux de ne pas céder au découragement, et rappelle qu'un texte co-rédigé par Specif se trouve sur son site (specif.org)

Billet d'humeur

par Colin de la Higuera

Je l'ai eue ! J'ai ouvert la lettre et j'ai trouvé le doux mot de notre chargée de mission. Tant de semaines, de mois d'angoisse... Enfin... Les enfants ont bien dû croire que leur papa était un peu bizarre, le pharmacien me regardait avec un œil attentionné ces jours-ci : zygomyl, lexiomil, algomil et autre viandox, anti dépresseurs et anxiolytiques n'avaient plus de secret pour moi ! Je savais bien que j'avais mes chances, mais les bruits les plus divers avaient circulé ces derniers temps : qu'il fallait être jeune, qu'il fallait être vieux, qu'il fallait avoir mis 10 pages, que seules les 4 premières comptaient, que le ministère tripatouillait les listes.

Entre collègues concernés par la choses on se regardait le matin, et inquiets les yeux signalaient : « alors ? » « rien, et toi ? ». Cette fausse solidarité dissimulait avec peine que le jury avait décidé de nous comparer, de n'en choisir qu'un par site. J'ai même songé à envoyer un courrier zélé avertissant qui de droit qu'un tel s'occupait de façon un peu trop attentive de sa nouvelle doctorante...

Le site du ministère et celui de Specif jouaient quasiment le rôle de page de démarrage dans le navigateur. Les dates d'annonce des

Carrière

années antérieures étaient largement dépassées. Avais-je rempli correctement les bonnes rubriques ? La secrétaire du bureau de la recherche avait-elle bien envoyé mon dossier ?

Enfin, c'est fait. Je ne peux bien entendu pas, par décence envers ceux qui n'ont pas été élu, montrer en public ma joie, mais je ne peux que me féliciter de l'existence de ce système qui a choisi de me privilégier. Certains demandent la disparition de cet artefact ou son remplacement par un système progressif, moins couperet. Ce serait tout de même bien dommage de me priver de mon saut à l'élastique quadriennal.

Tout ou rien ? A prendre ou à laisser. C'est finalement un résumé assez juste de ce qu'est la recherche. L'article est accepté ou rejeté, vous êtes un bon ou un mauvais chercheur. Et il n'y a de la place que pour n bons. Si vous êtes le $n+1$ ème, pas de pitié, vous êtes mauvais. On peut regretter qu'on accompagne le refus de l'inévitable mièvrerie sur le nombre d'excellents dossiers non reconnus mais c'est faux. Il y a les bons et les pas bons. C'est comme ça. Quand on n'est pas bon il faut l'accepter avec philosophie. On peut

même prolonger la logique du système en conseillant au *pas bon* de tout arrêter, de ne pas faire preuve de naïveté. S'il n'est pas bon cette année, il n'a aucune raison de le devenir l'an prochain !

D'aucuns pensent que le système n'encourage pas les enseignants-chercheurs mais a plutôt tendance à les décourager. Il me semble inutile de dire que c'est faux parce qu'au contraire, c'est vrai et c'est bien ainsi. La saine émulation n'a de sens que dans l'injustice, que parce que certains sont laissés sur le bord de la route. Un système juste ne nous habituerait pas à la compétition internationale. Le ministère, dans sa réflexion, a mis en place un formidable outil d'entraînement que nous nous devons de ne pas dénigrer.

Il y a autre chose. Taisons nous et faisons cause commune car c'est le machin ou rien. En discuter, émettre l'idée que ça ne fonctionne pas ou que c'est complètement idiot ne peut avoir comme effet que sa suppression pure et simple, ce qui serait (c'est évident, du moins dans mon cas...) absurde.

Voilà. Je vais donc aller fêter ça tout seul, et en profiter pendant quelque temps. En attendant le prochain saut à l'élastique.

Compte rendu de la session d'automne 2004 de la section 7 du Comité National de la recherche Scientifique

Vous trouverez sur le site de Specif (<http://www.specif.org>) dans les actualités de décembre 2004 le relevé de conclusions de la session d'automne de la section 7 du CoNRS. Ce compte rendu a été réalisé par Michel Rireill à partir des notes d'Isabelle Queinnec (secrétaire scientifique de la section 7).

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

Le calendrier prévisionnel est le suivant

- Session de printemps du 28 février au 4 mars 2005
- Auditions pour les concours de recrutement des chargés de recherche du 18 au 22 avril 2005.
- Compte tenu du nombre prévisible élevé de candidats CR et DR pour les concours, la section 07 a décidé de ne pas auditionner les candidats DR.
- Jury d'admissibilité du 25 au 29 avril 2005.
- Jurys d'admission CR le 29 juin et DR le 27 juin.

Lors de cette session la section a voté une motion relative aux directives récentes prises par le Directeur Général du CNRS à propos des promotions. La motion suivante a été adoptée par la section (20 votants, 17 oui, 1 non, 2 abstentions) :

Les membres de la section 07 ont pris connaissance de la demande adressée par le Directeur Général du CNRS aux directeurs d'unités concernant leur évaluation de l'activité des DR « promouvables ». Les directeurs d'unités devront dorénavant systématiquement porter un avis sur l'ensemble de l'activité

professionnelle des candidats. Le Directeur Général s'engage, pour cette année seulement, à transmettre les avis des directeurs d'unités aux sections concernées.

Les membres de la section 07 tiennent à manifester leur inquiétude devant une démarche qui risque de remettre en cause la saine séparation entre évaluation et hiérarchie.

Ils veulent également souligner l'ambiguïté d'une procédure consistant à demander aux directeurs d'unités d'effectuer un travail d'évaluation semblable à celui que les sections du Comité National ont la responsabilité d'établir, sans préciser l'utilisation qui sera faite de cette double évaluation.

Prenant note que le Directeur Général s'engage pour cette année seulement à transmettre les avis des directeurs d'unités aux sections concernées, ils insistent aussi sur la nécessité de transmettre systématiquement, chaque année, l'avis des directeurs d'unités au Comité National qui doit connaître tous les éléments d'un dossier ; cet avis devrait être établi de manière contradictoire avec le candidat.

Enfin, ils tiennent à signaler leur ferme opposition à toute mesure qui risquerait à terme de conduire à la situation où la sélection des candidats promus se ferait

exclusivement au niveau des directions scientifiques, le travail des sections du Comité National se limitant à la constitution de « listes d'aptitudes ».

Exposé de politique générale d'Antoine Petit

Le directeur scientifique du département présente à la section d'un certain nombre de points concernant la politique du département STIC et les perspectives de recrutement en 2005.

A) Perspectives de promotions

Antoine Petit rappelle que les promotions sont décrétées par le directeur général du CNRS qui peut promouvoir toute personne qui a fait une demande, même si cette personne n'a pas été classée par la section. Le souhait du directeur général est cependant de suivre les conseils du comité et il souhaite que la section fournisse un texte explicatif et plus informatif qu'un simple classement, mettant en évidence les éléments de choix en particulier pour les classements en DRCE qui sont discutés en comité de direction.

Au niveau du CNRS, il existe 98 possibilités de promotion DR2/DR1, 16 de DR1/DRCE1 et 11 de DRCE1/DRCE2. Le directeur général ne veut pas pré-affecter les possibilités de promotions aux départements scientifiques, d'où la nécessité de fournir au directeur

scientifique du DSTIC de bons argumentaires. Compte tenu des années passées, la section peut cependant se baser sur un flux potentiel voisin de 3 DR2/DR1.

B) Perspectives de recrutement

La liste des postes publiés est donnée plus loin dans ce bulletin.

Rappel : Tous les postes de DR2 sont par définition ouverts à tous, agents CNRS ou non. La notion de « recrutement externe souhaitée par la Direction Générale du CNRS » est donc à prendre comme suit : la DG souhaite pouvoir recruter 2 DR pour la section 7 venant de l'extérieur du CNRS (étranger, université,...) et a budgétisé cela dans les ouvertures de postes.

Ce n'est pas le jury d'admissibilité, ni le jury d'admission qui décide du laboratoire d'accueil, c'est le directeur général du CNRS. Le rôle du jury d'admissibilité est de trouver les bons candidats, et la candidature dans une FRE n'est pas un élément 'défavorable/favorable' car c'est la direction qui décide de l'affectation. Il n'y a donc pas lieu de se focaliser sur le laboratoire d'affectation demandé par le candidat même si le projet scientifique du candidat repose sur un laboratoire d'accueil, et que la direction affecte généralement les gens sur leur premier vœux.

Concernant le concours DR, il est prévu dans le budget 27 postes frais. Ce recrutement externe (Externe = non CR CNRS) est un souhait très fort du directeur général du CNRS, mais qui ne doit pas faire baisser le niveau des recrutements. Cela nécessite de faire suffisamment de publicité sur les recrutements externes au niveau DR, ce que le CNRS fera en France et à l'étranger. La direction ne peut cependant pas introduire dans la liste d'admission des candidats non retenus, et demande à la section d'être attentive au recrutement externe.

Concernant le concours CR, le directeur scientifique rappelle sa volonté de recruter des chercheurs ayant fait de la mobilité. Cela ne doit cependant pas empêcher des recrutements juste derrière la thèse. Il considère cependant qu'un candidat ayant fait sa thèse dans un laboratoire puis une année d'ATER dans le même laboratoire pénalise son dossier. C'est le message qu'il a souhaité faire passer lors des admissions de la campagne de recrutement 2004. Il rappelle que plus de 50% des recrutements de DR2 interne concernent des chercheurs ayant fait à un moment de leur carrière une mobilité géographique d'un an. Même si l'objectif du directeur scientifique est qu'il y ait une prime à la mobilité, ce ne doit cependant pas être une obligation. En bref, la mobilité ne doit pas être un dogme mais un encouragement général.

C) Perspectives de détachements et délégations au CNRS

A priori, même si les chiffres ne sont pas encore connus, il devrait y avoir 3 à 4 possibilités de détachement pour le DSTIC pour 2005.

A compter de cette année, la section n'examine plus les demandes de délégation. Le directeur scientifique justifie ce choix par le fait que c'est plus un examen qu'un concours et que la plus-value du comité national dans le classement des demandes n'était pas nette puisque les possibilités n'étaient pas connues. C'est un élément majeur de la politique scientifique du département, car cela permet d'augmenter la force de frappe d'un laboratoire. Pour le moment, le nombre de possibilités n'est pas encore connu, mais devrait rester du même ordre de grandeur que celui de l'année dernière (une soixantaine de délégation pour le DSTIC). Chaque délégation coûte 12 Keuros au CNRS. Quelques délégations sont 'disponibles' pour les directeurs de gros laboratoire, le souhait de

la direction du département étant que, sur la durée d'un mandat de directeur, le CNRS accorde 2 ans de délégations et l'université les 2 années supplémentaires.

D) Unités

Suite à une question sur la politique prévue par le Département STIC vis-à-vis des FREs, le directeur scientifique rappelle que la section doit donner un avis scientifique portant sur une évaluation de toutes les parties du laboratoire et que c'est ensuite la direction du Département qui décide de son association ou pas. Ainsi, en 2004, la section a émis un avis favorable pour 6 FREs, mais seules 3 ont été associées. L'ensemble des FREs actuelles n'a pas vocation à devenir UMR. Il faut que l'on sorte de la logique « bon=CNRS / pas bon = pas CNRS ». Une partie des unités n'aurait peut-être pas dû être associée (barre trop baissée), mais une autre partie de très bonne qualité ne sera plus associée au CNRS pour des raisons de politique scientifique. Même si les laboratoires sont attachés au label CNRS qui donne plus de poids auprès de l'étranger, des collectivités locales, des industriels, le directeur scientifique rappelle que ce n'est pas la vocation du CNRS d'être une agence de label.

Le Département veut aller vers des laboratoires plus gros. Sur les 110 laboratoires du Département, la moitié a moins de 5 chercheurs CNRS. Il faut que les petites structures se regroupent. Il y a pleins de cas où des regroupements de laboratoires sont possibles de manière à améliorer la visibilité et l'efficacité des STIC en France, sachant qu'un gros laboratoire doit être porté par un projet scientifique. L'évaluation doit descendre au niveau des équipes et non pas rester uniquement sur le laboratoire.

5% des laboratoires du département ont des projets communs avec l'INRIA. Il faudrait que ces

projets soient effectivement décidés en commun par les différentes tutelles impliquées. Le directeur du laboratoire qui héberge un projet commun doit être co-décisionnaire de la création de ce projet. Cela rentre d'ailleurs dans le cadre du projet de responsabilisation des directeurs d'unités voulu par B. Larouturrou. Il est aussi absurde qu'un projet commun soit évalué séparément, mais ce n'est pas facile à mettre en place car l'évaluation des unités CNRS avec des équipes communes ne suit pas la même logique et le même calendrier que l'évaluation des projets INRIA.

E) Evolution du CNRS

L'objectif est de passer de la structure verticale à 8 départements à une structure matricielle à 5 régions pour les aspects opérationnels et 5 départements pour les aspects de stratégie scientifique. L'évaluation restera nationale car c'est un des points qui fait la force du CNRS. Le département STIC n'a pas de futur en tant que tel, mais ça ne le rendra pas moins prioritaire.

Promotions

Promotions CR2/CR1 : Suite aux restrictions budgétaires, il n'est plus possible de promouvoir au grade de CR1 des CR2 très méritants n'ayant que trois années d'ancienneté. Les dossiers transmis par des candidats n'ayant que 3 ans d'ancienneté ne parviennent d'ailleurs pas jusqu'à la section.

Promotions DR2/DR1 : la section classe cinq noms associant à chacun d'eux un texte permettant de justifier ses choix auprès de la direction. La liste est volontairement limitée afin de minimiser « l'effet de mémoire » pour les sessions ultérieures.

Motion : La section 07 du Comité National, après examen des 31 dossiers de candidature à la promotion DR1, tient à souligner les nombreux signes d'excellence manifestes que

présentait la quasi-totalité des dossiers : grande notoriété internationale avérée, importantes responsabilités d'animation des communautés nationales et internationales, nombreuses valorisations des recherches. Elle ne peut que souligner les mérites évidents de ces dossiers, et regretter le nombre trop limité de promotions à ce niveau.

Promotions DR1/DRCE1 et DRCE1/DRCE2 : la section classe respectivement 2, puis 1 noms sur 6 (3) candidats déclarés.

Détachements/Délégations

Concernant l'évaluation des candidatures, la qualité des dossiers est bien évidemment prépondérante. Les critères d'évaluation d'une demande de délégation (que la section n'examine plus) et d'une demande de détachement sont en soit les mêmes. Cependant, compte tenu du très faible nombre de détachements possibles, la section a choisi de privilégier, à dossier scientifique égal, les demandes de détachements qui ne pourraient pas être traitées par une délégation, dont les possibilités sont en outre beaucoup plus nombreuses. C'est par exemple des demandes concernant l'industrie ou l'étranger, des collègues PRAG ou ITA, etc.

Concernant les demandes de renouvellement (pour une seconde année), la section regrette que les dossiers ayant dus être déposés en juillet 2004 par les candidats, ils ne correspondent généralement qu'aux tous premiers mois du détachement, et ne permettent donc pas d'évaluer l'impact du détachement en vue d'émettre un avis sur son renouvellement. Il faudrait que les dossiers de renouvellement de détachement soient mis à jour dans les semaines précédant la session d'automne.

Proposition de médailles

Lors de son intervention, le directeur scientifique a rappelé que les

médailles sont certainement importantes pour les chercheurs qui les reçoivent mais surtout pour communiquer en interne comme en externe sur ce qui se fait dans le département. Ce ne doit pas être une récompense pour compenser une absence de promotion. Une médaille de bronze est attribuée chaque année par les sections (jeune CR1 ou vieux CR2). Généralement, une médaille d'argent est attribuée pour le département sur proposition des sections concernées du comité national. Il convient de noter cependant que 2 médailles d'argent ont récompensé des chercheurs du DSTIC l'année dernière.

La section entend rester proche des définitions des médailles d'argent et de bronze suivantes :

- La Médaille d'argent du CNRS distingue des chercheurs, pendant leur ascension, mais déjà reconnus sur le plan national et international pour l'originalité, la qualité et l'importance de leurs travaux.
- La médaille de bronze récompense le premier travail d'un chercheur, qui fait de lui un spécialiste de talent dans son domaine. Cette récompense représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes.

Des dossiers de candidature ou de soutien peuvent être envoyés au président de la section jusqu'à 15 jours avant la session d'automne. Pour cette session, nous avons un peu travaillé dans l'urgence.

La section propose l'attribution de la médaille d'argent à Jean-Bernard Lasserre, directeur de recherche au LAAS (UPR8001), Toulouse, et la médaille de bronze à David Guiraud, chargé de recherche INRIA, chercheur au LIRMM (UMR 5506), Montpellier.

La section tient à rappeler les critères dont elle souhaite tenir compte pour proposer un nom à la médaille

Carrière

d'argent. En particulier, la médaille d'argent doit récompenser un chercheur encore en début ou en pleine ascension, et n'a pas vocation à récompenser un chercheur en fin de carrière pour l'ensemble de son oeuvre. Il est pris acte par vote (20 votants, 15 oui, 3 non, 2 abstentions) que ce critère sera maintenu pendant toute la durée du mandat de la section.

Réunion des directeurs de Laboratoire du STIC

Antoine Petit a réuni les directeurs de laboratoire du département STIC. J.-M. Muller, directeur du LIP, UMR CNRS/ENSLyon/INRIA/UCBLyon 1 no 5668, nous en fait ici un bref compte rendu.

Les transparents présentés par Antoine Petit et les autres intervenants peuvent être obtenus à <http://www.cnrs.fr/STIC/Actus1erePage/2004/1314dec04.htm> Ils contiennent beaucoup d'informations intéressantes.

1 futur du département STIC

Au 1/1/2005, Robert PLANA deviendra à titre temporaire directeur scientifique du STIC. Il assurera également la direction adjointe pour la section 08, tandis que Maxime CROCHEMORE assurera la direction adjointe pour la section 07.

Plus important: dans la nouvelle organisation « matricielle » du CNRS (interrégions x départements), il n'y aura plus que 5 départements, ce qui entraînera des fusions.

Lorsque cette organisation sera mise en place (dans quelques mois ?) nous ferons partie d'un département « SMPSTIC » (Sciences Mathématiques, Physiques et Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication), qui en gros résultera de la fusion des actuels départements SPM et STIC.

2 quelques données

Notre département est « sinistré » en

ITA/IATOS par rapport aux autres.

Au STIC, 25 unités ont 0 chercheurs CNRS, 23 ont 0 ITA CNRS... Il y a là un vrai problème de savoir ce qu'est une UMR CNRS : il semble qu'on s'oriente vers une plus grande difficulté à devenir UMR, le CNRS ne voulant plus simplement « distribuer des labels », mais s'investir dans les laboratoires qu'il reconnaît. On peut penser que la plupart des FRE actuelles ne deviendront pas UMR. (Note : Jutand avait la politique inverse, de 2001 à 2004 le nombre d'unités du département STIC est passé de 89 à 113).

Il y a une crise des vocations : on a de plus en plus de mal à trouver des gens qui veuillent bien être directeurs de labos.

3 structures d'animations

Les RTP, AS, EPML... ont vocation à disparaître très rapidement (volonté affichée de mettre l'ar-

gent directement dans le soutien de base des labos plutôt que dans de multiples « guichets »).

Les GdR (et en particulier ceux d'animation, du genre ALP, ARP...) vont continuer à exister, avec probablement des remodelages.

Des « Comités d'Experts » à très faible budget (juste de quoi se réunir) vont être constitués pour faire du conseil et de la prospective sur différents domaines.

4 Concours 2005

Voir plus loin dans le bulletin.

Effort assez conséquent cette année sur les postes de DR2 (10 postes) et de CR1 (8 postes).

NOTE importante pour les jeunes chercheurs: les statistiques 2003 montrent que les chances d'être recruté CR2 au STIC font plus que doubler pour ceux qui ont fait un postdoc à l'étranger (ce n'est pas vrai dans tous les départements).

Postes proposés au recrutement en 2005 au CNRS

3 sections sont directement concernées par l'informatique : la section 7, mais aussi les commissions interdisciplinaires 44 (Modélisation des systèmes biologiques, bioinformatiques) et 45 (Cognition, langage, traitement de l'information, systèmes naturels et artificiels). Les membres des CID 44 et 45 ne sont pas encore connus mais des informaticiens devraient être présent dans ces commissions.

ATTENTION : Inscription avant le 12 janvier 2005 16h00 pour les procédures électroniques, minuit pour les dossiers papiers

Section n°07 : Sciences et technologies de l'information (informatique, automatique, signal et communication)

N°07/01

10 Directeurs de recherche de 2e classe. Concours ouvert sur les thèmes scientifiques relevant de la Section n°07.

N°07/02

4 Chargés de recherche de 1re classe. Concours ouvert sur les thèmes scientifiques relevant de la Section n°07.

N°07/03

1 Chargé de recherche de 1re classe. Dans le domaine des systèmes embarqués, prioritairement sur les thèmes suivants :

- Méthodes et outils logiciels de conception
- Architectures reconfigurables
- Fiabilité et test

affecté dans un laboratoire travaillant sur les micro et nano-technologies, l'électronique, la photonique, l'électromagnétisme ou l'énergie électrique

N°07/04

3 Chargés de recherche de 1re classe. Dans le domaine des mas-

ses de données, prioritairement sur les thèmes suivants :

- Représentation et modélisation des données
- Fouille de données
- Multidimensionnalité, multimodalité
- Interfaces et réalité augmentée
- Traitement des connaissances et des données
- Grilles de calcul

affectés dans des laboratoires relevant des départements physique nucléaire et corpusculaire ou sciences de l'univers

N°07/05

1 Chargé de recherche de 2e classe. Traitement du signal et de l'image, affecté dans un laboratoire de mathématiques

N°07/06

14 Chargés de recherche de 2e classe. prioritairement sur les thèmes suivants :

- Algorithmique et complexité
- Réseaux et télécommunications : protocoles, mobilité, architectures
- Programmation de systèmes : modélisation, conception, composants logiciels
- Robotique : commande, vision,

interaction

- Sécurité des accès, des échanges et des données
- Modélisation, commande et sûreté de fonctionnement des systèmes complexes

N°07/07

3 Chargés de recherche de 2e classe. Dans le domaine des systèmes embarqués, prioritairement sur les thèmes suivants :

- Conception logicielle
- Architecture et compilation
- Systèmes distribués et réseau
- Systèmes de communication
- Interaction logiciel-matériel

N°07/08

2 Chargés de recherche de 2e classe. dans le domaine des masses données, prioritairement sur les thèmes suivants :

- Représentation et modélisation des données
- Fouille des données
- Multidimensionnalité, multimodalité
- Interfaces et réalité augmentée
- Traitement des connaissances et des données
- Ubiquité et contextualisation des services
- Grilles de calcul

Commission interdisciplinaire n°44 : Modélisation des systèmes biologiques, bioinformatique

N°44/01

2 Directeurs de recherche de 2e classe. Concours ouvert sur les thèmes scientifiques relevant de la Commission interdisciplinaire n°44.

N°44/02

1 Chargé de recherche de 1re classe. Concours ouvert sur les thèmes scientifiques relevant de la Commission interdisciplinaire n°44.

N°44/03

1 Chargé de recherche de 1re classe. Modélisation mathématique pour les sciences de la vie.

N°44/04

1 Chargé de recherche de 1re classe. Recherche des codes reliant séquence, structure 3D, réactivité et reconnaissance des macromolécules biologiques, affecté dans un laboratoire relevant du département des sciences de la vie.

N°44/05

2 Chargés de recherche de 2e classe. Prioritairement sur les thèmes suivants :

- Séquences, structures, fonctions
- Imagerie des systèmes biologiques

Commission interdisciplinaire n°45 : Cognition, langage, traitement de l'information, systèmes naturels et artificiels

N°45/01

2 Directeurs de recherche de 2e classe. Concours ouvert sur les thèmes scientifiques relevant de la Commission interdisciplinaire n°45.

N°45/02

1 Directeur de recherche de 2e classe. Pathologie du langage.

N°45/03

1 Chargé de recherche de 1re classe. Prioritairement sur le thème : culture et cognition

N°45/04

3 Chargés de recherche de 2e classe. Prioritairement sur les thèmes suivants :

- Traitement de l'information et des connaissances
- Interaction homme-machine
- Cognition située

N°45/05

1 Chargé de recherche de 2e classe. Modélisation et simulation pour les sciences cognitives.

Ingénieurs et juristes (ou « Des objets et des textes »)

Jean-François Perrot, ancien président de Specif, nous propose ici une réflexion sur l'évolution des méthodes de pensée des informaticiens, qui, selon lui, sont en train de se transformer d'ingénieurs, manipulant des objets, en juristes interprétant des textes

Un des traits caractéristiques du développement de notre discipline est l'empilement des abstractions : continuellement, de nouveaux domaines sont circonscrits, décrits, conceptualisés, et on invente des langages pour formuler ces descriptions, langages qui sont ensuite normalisés, standardisés, recommandés. Par exemple, la notion de style à l'intérieur du formalisme HTML, et le langage assorti des CSS (*Cascading Style-Sheets*).

Ces empilements offrent un défi aux facultés cognitives des étudiants - et des enseignants tout autant.

Pour y faire face, nous avons au moins un principe, selon lequel «une abstraction ne se conçoit que sur la base d'un concret préalable», comme le disait André Lentin dans ses livres d'algèbre. Nous pouvons en tirer une méthode, qui est d'introduire dans notre pratique autant de niveaux concrets que de couches d'abstractions, pour servir de support à leur représentation mentale.

La difficulté est que nous travaillons exclusivement avec des amas d'octets, et qu'il est *a priori* malaisé d'attribuer un caractère plus ou moins concret à ces amas d'octets. C'est ici que l'approche par objets classique a - selon moi - une vertu particulière, du fait que les tas d'octets correspondant aux objets sont nettement plus « concrets » que les autres. Cette vertu a grandement aidé la programma-

tion par objets à conquérir la place dominante qui est aujourd'hui la sienne (*) dans la pratique du développement logiciel. Mais voici que justement l'évolution récente vient changer la donne...

J'entends par « approche classique » celle qui, de Smalltalk à Java, met au premier plan les services rendus par les objets, sous la forme des actions qu'ils effectuent, elles-mêmes obtenues par l'exécution de procédures (souvent appelées méthodes). On sait que ces procédures donnent du fil à retordre aux théoriciens soucieux de correction logique, et qu'en conséquence elles sont souvent passées sous silence dans les descriptions sémantiques. Or, ce sont justement elles qui donnent leur concrétude aux objets - ou, si l'on préfère, leur capacité à donner l'illusion du concret.

Qu'est-ce que le concret ? c'est ce que l'on peut toucher du doigt. Toucher des octets ? Non, bien sûr, mais presque ! En envoyant un message à un objet, et en observant sa réaction, on a (vaguement) l'impression de sa présence concrète. Cette impression vague, cette illusion, suffisent à déclencher une chaîne de processus cognitifs fondés sur nos capacités manuelles,

celles qui sont traditionnellement résumées par l'expression « homo faber », « l'homme-artisan », ou en termes modernes, « l'homme-ingénieur ». C'est notre héritage culturel technicien qui nous permet de construire des mécanismes compliqués sans pour autant savoir décrire précisément les opérations qu'effectuent ces mécanismes. Le même héritage technicien nous permet en outre de nous mettre d'accord sans hésitation sur la nature d'un objet présent devant nous - précisément parce que sa réalité s'impose à chacun. C'est de là que vient le succès de l'approche par objets : au lieu de décrire en termes procéduraux la tâche à accomplir, construisez donc l'outillage qui servira à la mener à bien - c'est plus facile ! Nous voilà bien en train de faire de l'ingénierie - du génie, comme disent nos amis québécois.

Évidemment, la constatation « c'est plus facile » vaut pour les gens qui ont la tournure d'esprit adéquate, pour ceux travaillent naturellement suivant la boucle observation - expérience - modification. Appelons pour simplifier « ingénieurs » ce genre d'individus « à l'esprit tourné vers le concret », et essayons d'esquisser la tournure d'esprit opposée, celle des « juristes ».

Les « juristes » sont plus à l'aise avec des textes qu'avec des objets concrets. Ils savent interpréter les textes, en prévoir les conséquences pratiques suivant les contextes

(*) Pour un débat sur ce point, avec la bibliographie omise dans le présent billet, voir le n° 4 du vol 10 (2004) de la revue l'Objet, intitulé « Des octets aux modèles ».

Enseignement

sans nécessairement être en mesure de produire effectivement ces conséquences. L'abstraction, l'absence de référent ne les effraient pas. Ils voient clair dans le dédale des normes, et ils savent apprécier la distance qui sépare une spécification de sa mise en pratique éventuelle. Notons qu'il ne s'agit pas ici d'aptitude au raisonnement strictement mathématique, mais d'une tournure d'esprit capable de prendre aussi en compte les aspects humains - trop humains - des différents « consortiums » qui s'efforcent de légiférer dans notre domaine (l'OMG, le W3C, l'OASIS *e tutti quanti*).

Or j'observe qu'avec l'importance que prend le calcul réparti, l'accent est mis de plus en plus sur la communication à travers le réseau, aux dépens de l'attention portée aux opérations en mémoire centrale. Et ce sont des fichiers, des textes qui sont échangés, pas des objets. La popularité de XML et de ses dialectes est la manifestation la plus visible de cette évolution.

Les « objets » véhiculés sur le support XML sont en première approximation des arbres, ce sont des données et non pas des objets doués de comportements comme ceux de l'approche classique. Comme tels, ils restent « abstraits ». La différence de point de vue peut s'observer avec précision puisque des opérations homologues peuvent être réalisées soit sur les objets « concrets » obtenus en décodant du XML dans un langage classique, soit directement sur le fichier XML, en écrivant une transformation XSL. Ce sont clairement des manières de faire différentes !

Cette évolution a pour conséquence que les talents de « juriste » sont aujourd'hui très demandés. Mais comment allons-nous les détecter, les favoriser, les former, si tout notre savoir-faire est orienté vers la formation « ingénieur » ? Pour poser la question autrement, comment aider nos ingénieurs à devenir juristes ?

SPECIF ne devrait-elle pas prendre contact avec les facultés de droit ?

E-duquons l'e-citoyen!

Roberto Di Cosmo (<http://www.dicosmo.org>) professeur à l'université de Paris 7, nous propose ici quelques réflexions sur l'impact des technologies liées à notre discipline sur la vie du citoyen et les implications sur notre place dans la société.

Nous assistons en ces temps à une croissance rapide de l'impact des nouvelles technologies sur la vie de nos concitoyens : mise en place de l'administration électronique, généralisation des accès haut-débit au réseau, impulsion au déploiement des TICE¹, expérimentations du vote électronique; mais aussi, promulgation de lois qui essayent d'encadrer le cyberspace, sous l'impulsion de groupes de pression divers et variés, comme dans le cas des modifications au droit de copie privée, ou encore des propositions de lois visant à introduire les brevets logiciel en Europe, qui sont au centre d'une véritable bataille institutionnelle en ce moment.

L'ampleur de cet impact peut en partie se mesurer par la fascination du public face à de très vieux concepts (comme "administration", "vote", "enseignement"), dès qu'ils se trouvent accompagnés du préfixe magique *e-* comme en "*e-administration*", "*e-vote*" ou "*e-learning*" (ce dernier étant doublement fascinant, vu que le préfixe est apposé à un terme anglo-saxon). L'auteur de ces quelques lignes n'a pas pu résister non plus au magnétisme du préfixe magique, qui a réussi à se glisser même dans le titre.

Or, ce cadre en évolution constante nous appelle, en tant qu'enseignants et chercheurs en informa-

tique, à une réflexion approfondie sur notre rôle et nos responsabilités, qui se voient alourdies avec l'agrandissement de l'impact de l'informatique sur la vie civile.

Pour commencer cette réflexion, je vous propose de me suivre un court instant dans un exercice étymologique, simple mais rafraîchissant, sur les termes *éducation* et *enseignement*, que l'on retrouve quelque fois, à tort, confondus. *Enseignement* vient du latin *in signum*, "laisser un signe", "imprimer une trace" dans quelqu'un, et souligne la transmission du savoir du maître (actif) à l'élève (passif); *éducation*, par contre, vient du latin de *ex ducere*, "faire ressortir", "conduire", "guider", qui met au centre l'élève (actif) qui se construit avec l'aide du maître, simple accompagnateur de son épanouissement.

Or, nous portons la lourde responsabilité de la formation des citoyens de l'ère numérique : on peut s'en acquitter en faisant de l'*enseignement*, comme dans le cadre certes intéressant du B2I² et du C2I³, ou alors par le biais d'initiatives comme celle du portable à 1 euro par jour, qui a raté la grande occasion d'apprendre à nos étudiants la différence entre le matériel et le logiciel, mais qui nous a permis par contre de toucher de la main la dégradation insoupçonnée des capacités arithmétiques de nos

concitoyens, désormais incapables d'effectuer une multiplication par un.

Mais il ne suffit pas d'*enseigner*, il faut aussi *éduquer*, pour former nos étudiants à l'*e-sens critique*: il n'y a pas assez d'éducation, et pourtant les enjeux sont de taille.

Prenons par exemple l'*e-vote*, ou vote électronique : je ne peux cacher ma stupéfaction (qui tourne vite au désespoir) devant le manque absolu de recul et d'*e-sens critique* de la grande majorité des personnes, allant du quidam au haut responsable politique, qui se prononcent sur les bienfaits de cette "révolution technologique" pour la démocratie, sans prendre la peine de regarder quelques instant à quoi cela ressemble l'*e-vote* qu'on nous propose.

Je vous suggère alors de regarder avec attention la présentation du tout nouveau système électoral électronique *eSlate* mis en place par la ville d'Alexandria, dans la Virginie du Nord, juste à côté de Washington D.C. aux États Unis⁴ : une fois le terminal électronique dans la main, avec quelques coups de pouce sur la molette intégrée et sur la touche *Enter*, on rentre son code secret d'électeur (4 chiffres, pour une sécurité maximale sûrement inspirée aux Cartes Bleues hexagonales), on choisit ses candidats, puis on regarde bien le ré-

¹Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education

²Brevet Informatique et Internet, voir <http://www.educnet.education.fr/formation/B2i.htm>

³Certificat Informatique et Internet, voir <http://www.educnet.education.fr/formation/C2i.htm>

⁴En ligne sur http://www.alexandriavoter.org/eSlate/eSlate_slide_show.html

sumé de ses choix, et quand on est satisfait, on appuie sur le gros bouton rouge (celui qui dit “Cast your ballot”) pour finaliser le vote et pouvoir regarder enfin l’animation bien méritée du drapeau national flottant au vent.

Un *e-citoyen* auquel on a bien *enseigné* l’informatique saura sûrement déposer son vote, et sortira alors de l’isoloir avec la sensation d’un devoir bien accompli, sans se poser d’autres questions.

Mais seulement un *e-citoyen* que l’on a bien *éduqué* à l’informatique se posera la question de savoir comment il peut bien s’assurer que le logiciel embarqué dans le joli terminal d’*e-vote* enregistre bien les choix que l’on vient d’y déposer (et dont notre *e-citoyen* doté d’*e-sens critique* s’inquiète de n’avoir vu aucune trace physique) : il est soudainement saisi par le doute qu’un programmeur malchanceux aurait pu introduire dans ce code la déclaration d’une constante `AndTheWinnerIs`, initialisée, à l’insu de son plein gré, avec le nom d’un des candidats⁵.

Fort heureusement, en Europe il y a encore un bon nombre de personnes qui se rappellent vivement des raisons pour lesquelles le dépouillement des bulletins de vote se fait publiquement, pourquoi on rentre dans un isoloir, et pourquoi les urnes sont toujours placées de façon à être bien visibles par tous.

Mais combien de temps encore cette expérience du vote passé va nous protéger du *e-vote* d’Alexandria? On a des raisons sérieuses de se poser la question, quand on reçoit comme des chefs d’État des représentants d’entreprises non-

européennes du logiciel qui viennent nous vendre, pour l’administration électronique, essentiellement le même modèle de sécurité qu’*eSlate*.

A quoi bon avoir des chercheurs au meilleur niveau mondial qui se penchent sur des problèmes à la pointe de la recherche en informatique (y compris le problème très difficile du vote électronique anonyme et sans `AndTheWinnerIs`), si les citoyens, les médias et les décideurs sont laissés seuls, sans éducation informatique, face à une révolution de la société civile dont ils ne savent pas démêler les enjeux techniques qui peuvent déléguer aux autres, des choix de société qu’ils ont le devoir d’assumer?

En tant qu’enseignants, nous assurons quotidiennement la formation d’étudiants qui vont bientôt devenir des décideurs à différents niveaux, et devons évoluer dans une société où l’informatique ne sera plus un outil comme les autres, mais *l’outil* par lequel des réformes de société passeront : nous avons le devoir de leur donner les moyens de comprendre l’impact de ce qu’ils feront, et nous ne pouvons plus nous borner à former de simples techniciens.

Il est nécessaire de leur faire redécouvrir qu’il existe des choses qu’un ordinateur *ne peut pas* faire, qu’il y a des systèmes de vote qu’*aucune avancée scientifique* ne pourra rendre sûrs⁶, que notre monde pullule de systèmes informatiques mal conçus qui ne tiennent que par des bouts de ficelles.

Nous devons autant que possible leur donner la *connaissance*, et si

on suit Giambattista Vico, philosophe Napolitain du 17^{ème} siècle, “*connaître, c’est savoir faire*”; or, on ne sait pas vraiment faire, en informatique, sans l’accès illimité et inconditionnel aux sources que seulement les logiciels libres garantissent. C’est bien pour cela, au delà de toute autre considération, que le *logiciel libre* est pour nous *essentiel* aujourd’hui à l’éducation informatique.

Enfin, en tant que chercheurs, nous sommes la conscience scientifique informatique de la nation : nous avons le devoir d’expliquer, non pas seulement à nos étudiants, mais à tous les citoyens, l’impact que ces nouvelles technologies auront sur la société, et nous devons nous assurer que, si choix de société doit y avoir, qu’il soit fait en connaissance de cause par les *e-citoyens*, et non pas imposé avec des prétextes techniques par des *e-conquistadores*.

N’oublions pas que, si la fin de l’esclavagisme est venue avec l’éducation, sans une *e-ducation* de qualité, on pourrait voir surgir un *e-sclavagisme* moderne, fondé sur une “propriété intellectuelle” non questionnée.

⁵Un petit nombre de citoyens *éduqués* a commencé à se manifester aux Etats Unis, soit en questionnant la dernière élection là où elle s’est déroulée sous forme électronique (voir <http://www.blackboxvoting.org/>, soit en intégrant dans le curriculum d’étudiants d’informatique des cours sur (les dangers) du vote électronique (voir <http://www.cs.princeton.edu/courses/archive/fall104/frs125/>)

⁶Le système électoral à préférences multiples ordonnées, utilisé en Italie il y a seulement vingt ans, et encore utilisé aujourd’hui dans certaines institutions, ne permet pas de protéger l’anonymat du vote, peu importe la quantité de cryptographie que l’on y ajoute.

Voulez vous jouer avec moi ?

Les jeux vidéo comme un des devenirs de l'informatique

Liliana Vega, Stéphane Natkin CEDRIC/CNAM

Il existait un DESS de jeux vidéo et médias interactifs, qui se transforme en master au sein d'une école. Est-ce une réminiscence de l'adolescence chez des informaticiens bidouilleurs ou l'émergence d'une activité scientifique de haut niveau, mettant en jeu des recherches fondamentales et appliquées dans des domaines variés? Ce texte tente de répondre à cette question.

L'industrie des jeux représente une part de plus en plus importante du marché des loisirs au niveau mondial. En 2003, ses ventes ont atteint le record de 18,2 milliards de dollars¹. Elle se place comme l'industrie culturelle ayant la croissance la plus rapide actuellement. Une telle croissance s'explique en partie grâce à l'évolution de son public. Tout d'abord, le panel des utilisateurs s'étend des enfants aux jeunes-adultes et adultes, des « hardcore gamers » à de multiples profils de joueurs et d'une population majoritairement masculine à un ensemble mixte (de 25 à 69% des femmes selon le pays²).

Un autre indicateur de l'évolution de ce marché est la multiplication et la spécialisation, récentes et rapides, de ses acteurs. Les premiers programmeurs de jeux, isolés et passionnés, se sont progressivement transformés en petits studios indépendants d'édition, de production et de distribution (avec un ou deux employés - programmeurs et graphistes) jusqu'à devenir de grandes entreprises spécialisées dont les méthodes de production relèvent beaucoup plus de l'audio-visuel en général et du cinéma en particulier que du génie logiciel.

L'intérêt social et scientifique pour les jeux vidéo déborde largement ces critères de chiffre d'affaires. Sous l'aspect socio-culturel, l'étude des jeux a traditionnellement occupé une place importante dans les sciences humaines (ludologie). La structure particulière des jeux ne peut être analysée que dans un cadre pluri disciplinaire. Les modèles de communication utilisés font émerger un discours social spécifique. Basées sur de nouveaux modèles narratifs et esthétiques, les relations interpersonnelles (joueur-joueur, joueur-ordinateur) sont construites dans un espace-temps privilégié. Les technologies et les dispositifs employés (ordinateurs, consoles, PDAs, portables, etc.) favorisent l'apparition de nouveaux canaux de communication. Les jeux massivement multi-joueurs en ligne sont un exemple des nouvelles formes de socialisation et convergence technologique issues du monde des jeux vidéo.

Rappelons que les jeux vidéo sont nés au moment où les ordinateurs ont commencé à être utilisés à d'autres fins que le calcul scientifique et la gestion, donnant naissance au multimédia numérique. Nous montrons dans [Natkin04] que l'industrie du jeu vidéo est à l'avant garde des médias du XXI^e siècle. Les jeux à un joueur peuvent être vus comme une évolution du cinéma, les jeux en ligne comme une anticipation de la fu-

sion de la télévision et du Web. Si ce pronostic s'avère exact, il se peut que d'ici quelques années la plus grande partie de la production informatique relève de l'audio visuel interactif. Ceci concerne le domaine des loisirs mais aussi tous les aspects qui relèveront d'une interface évoluée plaçant les utilisateurs à la frontière d'un univers virtuel de collaboration.

Il existe une autre raison qui justifie l'intérêt pour les jeux vidéo. Du fait de l'importance du marché, les jeux sont à l'origine de techniques et de produits très efficaces et peu coûteux. Ces produits sont ensuite repris dans de nombreux autres domaines d'application. Citons quelques exemples de ces « détournements » de la technologie des jeux. Les cartes graphiques, ont vu leurs prix diminués par dix, leurs possibilités et performances décuplées en moins de dix ans. Ces cartes sont utilisées dans des applications allant de l'imagerie médicale au contrôle de processus industriel. Il en est de même pour la synthèse et la diffusion spatiale du son en temps réel. La conception et la réalisation de jeux en réseau pose des défis scientifiques et technologiques à la fois passionnants et importants pour ce domaine de la création mais également essentiels dans de nombreux autres domaines des sciences et technologies de l'information et de la communication. En effet, les jeux en ré-

¹ Source : Lettre d'informations No 68 - 4 octobre 2004. Agence Française pour le Jeu Vidéo.

² Essential Facts About the Video and Computer Game Industry. Enquête effectuée en 2002 par l'IDSA.

seau sont un paradigme pour de nombreuses activités sociales réalisées via un réseau informatique, du travail coopératif à l'enseignement à distance. Celui qui développera une plate-forme pour jouer à un million de joueurs disposera des éléments technologiques pour faire une université virtuelle à un million d'élèves...

La recherche dans le domaine des jeux est déjà très développée aux USA et au Japon. Elle s'organise en Europe. Plusieurs congrès sont organisés périodiquement (Game On/CGAIDE, GDC, TIDSE,...) et des associations de chercheurs se développent (DIGRA par exemple). Ceci donne lieu à une proposition de réseau d'excellence dans le cadre du sixième PCRD qui regroupait vingt-quatre laboratoires issus de douze pays qui n'a pas été retenue mais fera l'objet d'autres propositions dans les années à venir.

En quoi consiste la recherche pour les jeux ? Il ne s'agit bien entendu pas d'une discipline fondamentale, mais plutôt de l'émergence de nouvelles problématiques issues des applications ludiques. Dans le cadre du réseau d'excellence, quatre grands thèmes avaient été identifiés. Le premier thème, narration interactive, est, à notre avis au cœur du domaine. Pour développer leurs univers virtuels, les développeurs de jeu ont conçu une méthode originale et efficace. Elle trouve son origine autant dans l'informatique que dans l'audio visuel. Elle n'est pas formalisée, mais elle démontre que les techniques d'analyse informatique d'une part et de développement de l'audio visuel d'autre part ne sont pas suffisantes à couvrir tous les besoins du domaine. Depuis quelques années, différentes écoles de recherche ont commencé à proposer des méthodes d'analyse et de conception des jeux. Elles sont à la confluence de trois domaines : la narration audio visuelle, le génie logiciel et

l'analyse cognitive et sociale des comportements du joueur. Un jeu est d'abord destiné à faire plaisir à ses utilisateurs. Ses critères de « correction » ne peuvent provenir que d'une analyse perceptive, mais par ailleurs il s'agit d'un logiciel interactif dont la conception et la validation sont très complexes. Le second domaine couvert par le réseau est appelé « jeux intelligents ». Les professionnels du jeu vidéo ont pris au pied de la lettre le test de Turing et appellent intelligence artificielle toute technique qui permet de donner l'impression qu'un jeu n'a pas l'air trop stupide : dans le jeu vidéo, l'intelligence artificielle est dans l'apparence. Ceci donne lieu à des applications passionnantes et difficiles, allant de la création de personnages crédibles jusqu'à l'adaptation du jeu par apprentissage du comportement du joueur. Ceci induit des contraintes et des solutions en matière d'architecture de moteurs de jeux répartis qui constituent le troisième domaine de recherche. Enfin, il est indispensable de comprendre le joueur en tant qu'individu ou comme membre d'une collectivité. Le quatrième thème est donc sociologie et cognition des jeux vidéo.

Dans tous les cas, une des clefs de la réussite du secteur des médias interactifs est de disposer d'un établissement d'enseignement et de recherche de réputation internationale tant dans le domaine de la création que de la technologie. C'est à partir de ce constat et d'une analyse des pratiques des studios et des éditeurs qu'a été créé, en 1999, le DESS Jeux Vidéo et Média Interactif. Il s'agit d'une formation aux métiers du jeu vidéo, unique en Europe, basée sur la pédagogie des grandes écoles de cinéma. En 2004, le DESS, devient un Master qui sera enseigné dans le cadre de l'Ecole nationale des Jeux et des Médias Interactifs Numériques (ENJMIN). Cette école, annoncée par le premier ministre

en février 2004, doit jouer, dans le domaine des médias numériques interactifs, le rôle qu'a joué l'ID-HEC, devenu la FEMIS, qui a été un des éléments du maintien d'une création et d'une industrie cinématographique en France après la guerre, ou l'ENST (Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications) qui fournit les cadres et l'environnement de recherche dans le domaine des télécommunications. L'ENJMIN est basée à Angoulême et sa création est le résultat d'un partenariat entre des établissements d'enseignement publics (le CNAM, les universités de Poitiers et La Rochelle), de syndicats professionnels (le SELL et l'APOM, de structures associatives (le CNBDI, le CNAM Poitou-Charentes) et des collectivités locales (Conseil régional, général, ville d'Angoulême, Magelis...).

Nous considérons que le jeu vidéo n'est pas un métier mais une spécialité qui complète une vocation et un cursus initial. Pour faire un jeu il faut vouloir, et avoir appris, soit à raconter des histoires, soit créer et animer des images, soit concevoir et fabriquer du son et de la musique, soit concevoir et développer des programmes informatiques, soit gérer un planning, un budget et une équipe de production. Il faut ensuite être passionné par ce domaine au point de renoncer à une carrière plus stable et rémunératrice. Il faut enfin avoir envie de travailler en équipe. Une formation de haut niveau dans ce domaine est donc une école de spécialité qui concerne des élèves ayant soit une formation initiale dans l'un des métiers de base nécessaire à la création d'un jeu ou de l'audiovisuel numérique, soit une expérience professionnelle importante dans une de ces spécialités.

Le contenu pédagogique est construit selon quatre axes. Il s'agit, dans un premier temps, de comprendre le monde du jeu vidéo :

son histoire, son vocabulaire, son économie, ses méthodes et processus de production. Le second axe porte sur l'apprentissage du travail en équipe. L'élève doit connaître les bases du métier des autres intervenants dans la conception d'un jeu pour pouvoir travailler ensemble : par exemple apprendre les bases de la programmation ou de la synthèse d'image à un ingénieur du son. Dans son domaine de spécialité, un élève apprend les méthodes et technologies utilisées aujourd'hui et demain dans la réalisation des média interactifs. Par exemple un programmeur apprend l'IA pour les jeux, la programmation graphique et sonore en temps réel, la structure des consoles et moteurs de jeu. La formation au travail en équipe se concrétise par une véritable pré-production de jeu. Sur une période de huit mois chaque équipe de production (5 à 8 élèves de toutes les spécialités) doit réaliser une maquette et tous les éléments constitutifs d'un jeu. La documentation comprend le Game Design, la charte graphique et sonore, l'interface, l'architecture logicielle, le plan de validation, le planning et l'évaluation des coûts de production.

Les jeux vidéo sont, à notre avis, un des enjeux essentiels de la communication de demain. Il est donc indispensable que la France et l'Europe conservent des compétences et une activité de haut niveau dans le domaine. Dans cet article nous avons abordé les aspects liés à la recherche et l'enseigne-

ment. La création et la production sont deux autres aspects essentiels qui méritent la même attention et le même type de soutien que celui qui a été donné au cinéma à la fin de la dernière guerre.

Bibliographie

F. Fries, *Propositions pour développer l'industrie du jeu vidéo en France*, Rapport à l'attention de M. Francis Mer, Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et de Mme. Nicole Fontaine, Ministre déléguée à l'industrie, Paris, Décembre 2003.

A. et F. Lediberder, *L'univers des jeux vidéo*, Ed La Découverte, Paris, 1998

S. Natkin, *Architectures et technologies informatiques pour jouer à un million de joueurs*, la revue du numérique, V 4 N2, Paris, 2003

S. Natkin, *Jeux vidéo et Média au XXI siècle*, Vuibert, Ed, 2004

A. Rollins, D. Morris, *Game Architecture and Design*, 2nd Ed, New Riders Ed, Indianapolis USA, 2003. Version française à paraître chez Vuibert, 2005

D. Sanchez-Crespau Dalmau, *Core techniques and Algorithm in Game Programming*, New Riders Ed, Indianapolis, USA, 2004.

L. Vega, *Modélisation et analyse spatiale et temporelle des jeux vidéo basées sur les réseaux de Pétri*, thèse de doctorat d'établissement, CEDRIC/CNAM, Paris, Novembre 2004.

Note : un concours récompensant les travaux d'un jeune chercheur travaillant dans tous domaines relatifs aux jeux vidéo est ouvert dans le cadre d'IMAGINA. On trouvera le règlement sur le site d'IMAGINA:

<http://www.imagina.mc>

Per Martin-Löf, Docteur Honoris Causa de l'Université de la Méditerranée

par Gilles Dowek, Laboratoire d'Informatique (LIX), École polytechnique

La remise du Diplôme de Docteur Honoris Causa de l'Université de la Méditerranée à Per Martin-Löf, le 25 novembre dernier, et le colloque Constructivisme et extraction de programmes à partir de preuves qui a précédé cet événement ont été une occasion de retracer le parcours paradoxalement aussi singulier que fertile de ce mathématicien dont les travaux ont inspiré autant les informaticiens que les philosophes.

Ceux qui connaissent surtout les travaux récents de Martin-Löf, c'est-à-dire ceux postérieurs à la publication de son livre *Intuitionistic Type Theory* en 1984, ont pu découvrir le chemin étonnamment tortueux qui a mené à cette théorie des types. Tout d'abord, comme le rappelait Jean-Yves Girard dans son discours de présentation, ce chemin part de la théorie des probabilités à laquelle Martin-Löf, alors étudiant d'Andrei Kolmogorov, a apporté sa première contribution : une définition, proposée en 1966, de la notion de suite aléatoire. On peut certes voir *a posteriori* dans cette définition qui fait appel à la notion de calculabilité, l'annonce de la suite du chemin, l'intuition de la place que la notion d'algorithme allait prendre dans ses travaux futurs, mais ce serait peut-être une lecture du passé avec nos yeux d'aujourd'hui.

L'influence de Kolmogorov sur Martin-Löf ne se limite sans doute pas aux probabilités, c'est aussi l'intérêt de Kolmogorov pour le constructivisme qui semble marquer Martin-Löf à cette époque. Comme le rappelait, encore une fois, Girard dans son discours de présentation, Martin-Löf a su donner une nouvelle impulsion à une tradition constructiviste parfois dogmatique. Cette nouvelle impulsion semble guidée par au moins

deux idées. La première est qu'il est nécessaire, pour que les mathématiques constructives puissent se développer d'avoir un langage dans lequel les exprimer. Certes Martin-Löf n'est certainement pas un formaliste qui considère le langage comme une fin en soi, mais il n'en reste pas moins qu'il cherche à cette époque à proposer un système formel dans lequel on puisse dire objectivement si une démonstration est correcte ou non : la constructivité doit devenir une notion technique et non un jugement de valeur. La seconde idée est que perdre quelque chose doit permettre de gagner autre chose. Au lieu de jeter l'anathème sur les mathématiciens non constructivistes, il faut montrer que l'on gagne quelque chose à se priver du tiers exclu.

Au delà de la question du tiers exclu, on peut voir le constructivisme comme un principe d'économie, une volonté d'éviter les axiomes et les règles de déduction superflus en mathématiques. Comme le rappelait Martin-Löf dans son discours de réception, au cours de l'Histoire, quatre principes de la théorie des ensembles ont donné lieu à une discussion : le tiers exclu bien entendu, mais aussi l'axiome du choix, l'axiome d'extensionnalité et l'axiome de compréhension imprédictive, principe qui per-

met de construire un ensemble en compréhension avec un prédicat qui contient un quantificateur sur tous les ensembles, y compris donc l'ensemble construit. Certaines variantes de la théorie des ensembles, comme la théorie intuitionniste des ensembles, abandonnent certains de ces principes, mais la théorie des types de Martin-Löf est quasiment le seul cadre qui les abandonne tous les quatre. La question qui se pose alors naturellement est celle de savoir quelle partie des mathématiques peut être exprimée dans un cadre aussi faible. Les travaux récents de Martin-Löf et d'autres mathématiciens montrent qu'une partie étonnamment vaste, comme, par exemple, une grande partie de la topologie, peut y être exprimée. Cela montre que ces principes ne sont sans doute pas aussi centraux qu'on le pense en mathématiques.

Que gagne-t-on en abandonnant le tiers exclu ? Dans la réponse que Martin-Löf apporte à cette question, on peut voir encore l'influence de Kolmogorov. Kolmogorov est en effet, avec d'autres, à l'origine d'une idée selon laquelle les démonstrations sont des fonctions, ou plus précisément des algorithmes. Une démonstration d'une proposition de la forme $A \Rightarrow B$ par exemple, est un algorithme transformant les démonstrations de la proposition A en des démonstra-

tions de la proposition B . Cette interprétation fonctionnelle des démonstrations est possible pour les démonstrations constructives, mais on sait que les démonstrations classiques correspondent davantage à des « jeux », c'est-à-dire des algorithmes où, après avoir trouvé une valeur, il est possible de changer d'avis au coup suivant.

Il est donc possible d'ajouter aux mathématiques constructives un principe supplémentaire selon lequel les démonstrations sont des fonctions. De manière surprenante, à partir de ce principe on peut démontrer certaines formes de l'axiome du choix. C'est une des réponses à la question : que gagne-t-on en abandonnant le tiers exclu ? On gagne l'axiome du choix.

Bien entendu, un autre bénéfice que l'on obtient en abandonnant le tiers exclu et en considérant les démonstrations comme des algorithmes est la possibilité d'exécuter ces algorithmes. En particulier une démonstration d'une proposition de la forme $\forall x \exists y P(x,y)$ est un algorithme transformant une donnée x en une donnée y et une démonstration de la proposition $P(x,y)$. On peut simplifier cet algorithme de manière à ce qu'il ne retourne que la donnée y , c'est ce qu'on appelle l'« extraction de programmes ». C'est ici que le Constructivisme

rejoint l'extraction de programmes à partir de preuves. La théorie des types de Martin-Löf est donc un cadre permettant d'exprimer les mathématiques, mais c'est aussi un langage de programmation, qui comme tout langage de programmation a un mécanisme d'exécution : une sémantique opérationnelle. On voit apparaître ici l'idée qu'un formalisme destiné à exprimer les mathématiques doit comprendre un langage de programmation comme sous langage, idée à laquelle sont également parvenu Robert S. Boyer et J. S. Moore, mais par un tout autre chemin.

Pour beaucoup d'informaticiens, la théorie des types de Martin-Löf, et les systèmes qu'elle a inspiré comme le Calcul des Constructions Inductives, sont avant tout des langages de programmation ou des langages permettant d'exprimer des démonstrations formelles destinées à être traitées par des systèmes informatiques. Pourtant, à écouter les discours de Martin-Löf et de Girard, on comprenait combien ces idées étaient éloignées des motivations initiales de la théorie.

Il était surprenant de constater à quel point, pour trouver le plus court chemin entre deux points, l'Histoire des idées sait se hâter de décrire de nombreux et longs méandres.

Assemblée Générale Ordinaire

Convocation

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de Specif qui se tiendra à l'Université Blaise Pascal, Campus Scientifique de Cézeaux, Aubière, Pôle physique OPGC, bâtiment 11, le jeudi 20 janvier 2005 à 17h sur l'ordre du jour suivant.

17h Exposés des lauréats du prix de thèse 2003

Sid-Ahmed Berrani

pour sa thèse préparée à l'IRISA (Université de Rennes 1) sous la direction de Patrick Gros et Laurent Amsaleg et intitulée « Recherches approximatives de plus proches voisins avec contrôle probabiliste de la précision »

Éric Colin de Verdier

pour sa thèse préparée au laboratoire d'informatique de l'École normale supérieure sous la direction de Michel Pocchiola et intitulée « Raccourcissement de courbes et décomposition de surface »

Arnaud Legrand

pour sa thèse préparée au laboratoire d'informatique du parallélisme (École normale supérieure de Lyon) sous la direction d'Olivier Beaumont et Yves Robert et intitulée « Algorithmique parallèle hétérogène et techniques d'ordonnancement: approches statiques et dynamiques »

18h La vie de l'association

- Fonctionnement de l'association et gestion des adhésions (R. Chignoli)
- Rapport financier par la trésorière, montant des cotisations pour l'année 2004 (E. Murisasco)
- Rapport moral et prospectif par la présidente (T. Hardin)

Votes

- Quitus au Conseil d'Administration et au Président.
- Montant des différentes cotisations
- Elections au Conseil d'Administration

Note : cette Assemblée Générale est associée au Congrès Specif qui a pour thème: « Licences et Masters en Informatique: Fondamentaux en licence, Panorama des masters, Point de vue des industriels ». Le programme et la fiche d'inscription peuvent être trouvées sur le site de Specif : <http://specif.org>.

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un Membre de Specif (à qui vous devez remettre un pouvoir) et/ou voter par correspondance (uniquement pour les élections au Conseil d'Administration).

Pour participer à l'Assemblée Générale, il faut être membre actif de Specif, à savoir enseignant ou chercheur en Informatique de l'Enseignement Supérieur ou d'un organisme de recherche public, à jour de sa cotisation.

Vous pouvez régler votre cotisation à l'entrée de la salle de réunion ou l'envoyer à : Robert CHIGNOLI - Adhésions Specif, IUT de Nice - Département informatique, 41 boulevard Napoléon III, 06041 Nice cedex..

L'ensemble des informations relatives à l'assemblée générale et la présentation des différents candidats est accessible à l'adresse : <http://specif.org/AG05>

Assemblée générale du 20 janvier 2005

Procédure de vote pour les élections au Conseil d'Administration

Il y aura deux votes à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) :

- Approbation du Rapport Moral, des Comptes et quitus aux administrateurs
- Elections au Conseil d'Administration (C.A.)

Le vote par correspondance n'est proposé que pour les élections au C.A.

1^{er} cas : Vous êtes présent à l'Assemblée Générale

Vous votez sur place.

2^{ème} cas : Vous n'êtes pas présent à l'Assemblée Générale :

Vous pouvez donner un pouvoir à un membre de Specif qui participera à l'A.G. et votera pour vous. Remplissez le pouvoir ci-joint et confiez-le lui – ou adressez-le à :

président de Specif, c/o Michel GOURGAND

Université Blaise Pascal

LIMOS CNRS UMR 6158

BP 10125

63173 Aubière cedex

Vous pouvez, aussi, voter par correspondance pour l'élection des membres du C.A. Cette procédure invalide le pouvoir (s'il existe) pour ce vote pendant l'A.G.O. Indiquez votre choix sur le bulletin de vote ci-joint. Glissez-le dans une enveloppe blanche, sans aucune marque permettant de la repérer (sous peine d'annulation). Glissez l'enveloppe blanche dans une autre enveloppe, adressée à :

président de Specif, c/o Michel GOURGAND

Université Blaise Pascal

LIMOS CNRS UMR 6158

BP 10125

63173 Aubière cedex

Au dos de cette enveloppe, inscrivez vos Nom-Prénom, votre lieu d'affectation, votre adresse et votre signature, et la mention « pour vote à l'Assemblée Générale ». Ils devront parvenir à Michel Gourgand avant le mercredi 19 janvier 2005.

Assemblée Générale du 20 janvier 2005**Bulletin de vote pour les élections au Conseil d'Administration.**

8 postes sont à pourvoir pour un mandat de 3 ans.

Liste des Candidats

Robert CHIGNOLI	
JSylvie DESPRES	
Jean-Christophe JANODET	
Mathieu JAUME	
Stéphane LAVIROTTE	
Jean-Yves MARION	
Hervé MARTIN	

Pour être valide, chaque ligne du tableau ne doit comporter au plus qu'un seul nom. Sur chaque ligne du tableau, pour voter pour le candidat indiqué en colonne de gauche, vous laissez en blanc la colonne de droite. Si vous ne votez pas pour lui, vous rayez son nom en colonne de gauche, et portez éventuellement un autre nom dans la colonne de droite.

Au moment où nous mettons sous presse, il n'y a que 7 candidats déclarés.

**Assemblée Générale du 20 janvier 2005****Elections au Conseil d'Administration**

Pouvoir

Je, soussigné(e)

Nom :Prénom :

demeurant à :

donne pouvoir à Nom :

Prénom :

de me représenter et de voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de Specif, réunie le 20 janvier 2005 à Clermont-Ferrand.

Si vous désirez invalider ce pouvoir, au cas où vous avez aussi envoyé un vote par correspondance, rajoutez à la main :
« J'ai transmis par correspondance un bulletin de vote. S'il est arrivé dans les temps, Prière d'invalider ce pouvoir »

A....., le.....2005

Signature

faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Liste des candidats au conseil d'administration de Specif

Robert CHIGNOLI

Maître de conférences – 27^{ème} section

IUT Nice – Côte d'Azur

CV : *administration* Chef du département informatique de 1986 à 1989, Chef du département informatique de 1998 à 2003

Président de l'Assemblée des Chefs de Départements Informatique d'IUT et Membre de la Commission Pédagogique Nationale « Informatique / Statistiques et Traitement de Données » d'octobre 1998 à février 2003

Directeur de l'IUT depuis juillet 2003

Recherche : Membre du laboratoire UNSA CNRS « I3S » depuis 1990 (date de création) Equipe de recherche OCL (Objets et Composants Logiciels, responsable Roger Rousseau) Thème de recherche : Technologie objet, sémantique et généralisation des liens entre classes

Enseignement : Thèmes d'enseignement: Techniques de compilation, systèmes d'exploitation et réseaux

Profession de foi : Membre de SPECIF depuis sa création (avec quelques absences de cotisation), je suis actuellement responsable de la gestion des adhésions et je tente, à l'aide d'un logiciel ad hoc, de répondre aux besoins des correspondants.

Je suis partant pour un 3^{ème} et dernier mandat pour continuer à participer de mon mieux à l'organisation et l'animation de la vie de l'association. Ce mandat me permettrait en particulier de terminer l'application de gestion des adhé-

rents, et de prévoir une passation de fonction.

Sylvie DESPRES

Maître de Conférences – 27^{ème} section

Université Paris 5

CV : Je suis enseignante ET chercheur. J'enseigne en L1, en M et en D j'encadre des doctorants. J'ai la responsabilité d'une spécialité de Master Informatique pour les sciences du vivant. Mes travaux de recherche se situent en ingénierie des connaissances et sont principalement organisés autour de la conception de méthodes et d'outils pour capitaliser, partager et créer des connaissances. L'enjeu d'une telle recherche est double : traiter de problèmes concrets posés par des acteurs attendant des réponses opérationnelles, tout en contribuant aux avancées de la discipline informatique.

Profession de foi : Après avoir participé pendant 12 ans aux activités de notre section de CNU et m'être « reposée » une année, je suis à nouveau disponible pour apporter une contribution à notre association. Je souhaite contribuer à enrichir les réflexions qui ont déjà été entamées tant sur le plan de la place de notre discipline dans les universités que sur celle de nos activités de recherche et de leurs devenir avec la mise en place des réformes actuelles.

Jean-Christophe JANODET

Maître de Conférences – 27^{ème} section

Université de Saint Etienne

CV : Recruté en 2000, membre du CEVU de l'Université Jean Monnet depuis Mars 2002 (définition

du nouveau contrat quadriennal, dans le cadre des LMD, entré en vigueur en Sept. 2003), Prés. du Jury du 1^{er} semestre de la Licence 1 Math Info depuis Sept. 2003.

Profession de foi : Trois pistes de travail m'intéressent particulièrement. D'abord, chaque université adapte son offre de formation, en fonction de sa politique en matière de LMD, au gré des desiderata souvent contradictoires du ministère ; il me paraît donc important de réfléchir, au sein de SPECIF, sur un contenu scientifique global et cohérent des diplômes en informatique. Ensuite, nous voyons apparaître de plus en plus d'enquêtes sur le devenir des étudiants lorsqu'ils sortent du système universitaire ; comme ces chiffres ne sont pas souvent brillants, cette tendance se traduira sans doute par une demande forte en matière de professionnalisation des diplômés, ce qu'il convient d'anticiper au sein de SPECIF. Pour finir, nous assistons en ce moment même à un bouleversement profond de la géographie des sites universitaires, se traduisant par une volonté d'une plus grande concentration ; comme les sites de petite et de moyenne dimension sont nombreux en France, il me semble que SPECIF est un lieu où des discussions autour de ce thème peuvent avoir lieu.

Mathieu JAUME

Maître de Conférences 27^{ème} section

Université Paris 6

CV : Maître de Conférences au LIP6 depuis 2001. Domaine de recherche : méthodes formelles

Profession de foi : Collecter et diffuser de l'information

Stéphane LAVIROTTE

Maître de Conférences 27^{ème} section

IUFM Académie de Nice

CV : 1995 : Ingénieur en Informatique (ESSI) 2000 : Doctorat en Informatique (préparé à l'INRIA) 2000 et 2001 : ATER et Post-doctorat

Depuis 2001 : Maître de Conférences en Informatique à l'IUFM de l'Académie de Nice, effectuant mes activités de recherche au Laboratoire I3S (UMR 6070, CNRS Université de Nice).

Profession de foi : Mon intérêt pour l'informatique et pour son enseignement motive cette candidature. Une élection au Conseil d'Administration me permettra de rencontrer au sein de ce forum des collègues d'autres Universités et de représenter, grâce à mon profil un peu particulier, la diversité des postes occupés par les enseignants chercheurs en informatique.

Je souhaite, par une participation active au sein du Conseil d'Administration, promouvoir activement la discipline informatique en tant que :

- discipline d'enseignement : objectif d'un CAPES ou d'une AGREG en informatique (pour les filières non spécialistes ou le secondaire), réflexion de la place de l'informatique dans les filières non spécialisées.
- discipline de recherche : développement de la valorisation de la recherche en informatique par la mise en place de dispositifs communs pour une plus grande diffusion des résultats et un renforcement des partenariats avec les industriels

Jean-Yves MARION

Professeur, 27^{ème} section

École des mines de Nancy

CV : J'ai débuté comme maître de conférences au département informatique de l'IUT de Nancy 2.

Je suis actuellement professeur à l'école des Mines de Nancy, responsable de l'option ingénierie des systèmes informatiques. Cette année, je suis en charge de trois cours : base de données, fondement de l'informatique, et sûreté des logiciels. Je viens de déposer un master pro sur la conception sûre des systèmes embarqués et ambiants. J'effectue ma recherche au Loria. Je suis responsable du thème « qualité et sûreté des logiciels et systèmes informatiques » du PRST Intelligence Logicielle. Je travaille sur le contrôle des ressources d'un système par des méthodes statiques. À côté de cela, je m'intéresse à la complexité, à la théorie de l'information, aux nouveaux modèles de calcul, et plus récemment à l'inférence grammaticale.

Profession de foi : Ma motivation principale est de faire émerger l'informatique en tant que discipline scientifique au même titre que la physique ou les mathématiques. Cela implique pour ma part, une réflexion sur le contenu des enseignements et sur les directions de recherche. Cela étant, je suis pré-occupé par les évolutions des politiques de recherche au niveau national et européen ainsi qu'aux statuts des enseignants-chercheurs.

Hervé MARTIN

Professeur 27^{ème} section

Université Joseph Fourier, Grenoble

CV : Depuis 2002, je suis Professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble .

Enseignement : Mon activité d'enseignement se déroule à l'Institut de Géographie Alpine et se situe dans les domaines de la géomatique (SIG, cartographie multimédia et Web) et de l'informatique (bases de données, programmation).

Recherche : Mon activité de recherche se déroule au Laboratoire Logiciels, Systèmes et Réseaux

(LSR-IMAG), où je suis responsable d'un axe de recherche sur les systèmes d'information multimédia. Nous nous intéressons notamment à l'adaptabilité des systèmes en fonction du profil de l'utilisateur et du contexte d'utilisation, à la mobilité et ses implications dans les systèmes d'information ainsi qu'à la génération de documents multimédia.

Profession de foi : Je suis convaincu de la nécessité de donner une visibilité à notre communauté dans le cadre d'une association. Je souhaite m'impliquer dans les réflexions et les échanges à l'intérieur de la communauté des enseignants-chercheurs en informatique mais également avec les représentants des autres disciplines.

Annonces

Événements planifiés

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996 revu le 14 octobre 1999) a décidé d'appliquer les règles suivantes:

- Conférences de jeunes chercheurs et conférences parrainées par Specif: publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word interprétable par un Mac, rtf, ou latex. Le parrainage de Specif est accordé par le Conseil d'Administration.
- Autres conférences: renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessous. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: carrez@cnam.fr ou à Christine Crochepeyre: croche@cnam.fr

événement	date	lieu
AICCSA-05 The 3rd ACS/IEEE internationale conference on computer systems and applications URL: http://enr.smu.edu/cse/AICCSA-05/	3-6 janvier 2005	Le Caire (Egypte)
EGC2005 5èmes journées sur l'extraction et la gestion des connaissances URL: http://www.math-info.univ-paris5.fr/egc2005	19-21 janvier 2005	Paris
Congrès Specif 2005, Le salon du LMD en informatique URL: http://wpecif.org	20-21 janvier 2005	Clermont-Ferrand
Forum CIFRE de l'ANRT URL: http://www.anrt.asso.fr/index.jsp	25 janvier 2005	Paris La Défense
1er colloque sur une approche comparée des pratiques en intelligence économique URL: http://www.atelis.org	27-29 janvier 2005	Poitiers
DFMA'05 The first international conference on distributed frameworks for multimedia applications URL: http://lifc.univ-fcomte.fr/~dfma05	6-9 février 2005	Besançon
The 13th annual Safety-critical systems symposium URL: http://www.safety-club.org.uk	8-10 février 2005	Southampton (Angleterre)
TRIDENTCOM Testbeds and research infrastructures for the development of networks and communities email: imrich.chlamfac@create-net.it	21-25 février 2005	Trente (Italie)
TCGOV2005 TED (towards electronic democracy) conference on e-government URL: http://www.inf.unibz.it/tcgov2005/	2-4 mars 2005	Bozen-Bolzano (Italie)
SSD'05 Third IEEE international conference on systems, signals and devices URL: http://smarhome.inibw-muenchen.de/ssd	22-24 mars 2005	Sousse (Tunisie)
WiOpt2005 The 3rd international symposium on modeling and optimization in mobile, ad-hoc and wireless networks email: imrich.chlamfac@create-net.it	3-7 avril 2005	Rive des Garda (Italie)
Ecole des jeunes chercheurs du GDR ALP en algorithmique et calcul formel URL: http://www.lirmm.fr/~ejc2005/	4-8 avril 2005	Montpellier
SympA'2005 8ème Symposium en architecture de machines URL: http://www.emn.fr/x-info/renpar2005/	5-8 avril 2005	Le Croisic
RenPar'16 16èmes rencontres francophones du parallélisme URL: http://www.emn.fr/x-info/renpar2005/	6-8 avril 2005	Le Croisic
CFSE4 4ème conférence française sur les systèmes d'exploitation URL: http://www.emn.fr/x-info/renpar2005/	6-8 avril 2005	Le Croisic

Annonces

JC2005 4ème conférence francophone autour des composants logiciels URL: http://www.emn.fr/x-info/renpar2005/	6-8 avril 2005	Le Croisic
TGC'05 Symposium on trustworthy global computing URL: http://www.cs.unibo.it/~sangio/TGC05	8-11 avril 2005	Edimbourg (Angleterre)
HOIT'2005 working conference on home oriented informatics and telematics e-mail: a.monk@psych.york.ac.uk	13-15 avril 2005	York (Angleterre)
SSTC'05 Systems and software technology conference URL: http://www.stc-online.org/	18-21 avril 2005	Salt Lake City (USA)
EDCC-5 The 5th european dependable computing conference URL: http://sauron.inf.mit.bme.hu/EDCC5.nsf	20-22 avril 2005	Budapest (Hongrie)
ISKO-France 2005 Organisation des connaissances dans les systèmes d'informations orientés utilisation: contexte de veille et d'intelligence économique URL: http://iskofrance2005.loria.fr/	28-29 avril 2005	Vandœuvre-les-Nancy
RP05 8ème colloque francophone de robotique pédagogique URL: http://rp05.univ-lemans.fr	2-4 mai 2005	La Ferté Bernard
BAITD IFIP WG8.6 working conference on business agility and IT diffusion email: baskerville@acm.org	8-11 mai 2005	Atlanta (USA)
Networking 2005 URL: http://www.cs.uwaterloo.ca/Networking2005	9-13 mai 2005	Waterloo (USA)
WWW2005 The 14th international world wide web conference URL: http://www.www2005.org	10-14 mai 2005	Chiba (Japon)
ASMDA2005 International conference on applied stochastic models and data analysis URL: http://asmda2005.enst-bretagne.fr/	17-20 mai 2005	Brest
WISE4 4th world conference on information society education URL: http://www.mephi.edu/wise4/	18-20 mai 2005	Moscou (Russie)
IFIP WG9.4 working conference on enhancing human resource development through ICT URL: http://is.lse.ac.uk/ifipwg94/	25-28 mai 2005	Abuja (Nigeria)
33ème école de printemps d'informatique théorique, complexité algorithmique URL: http://perso.ens-lyon.fr/natacha.portier/EPIT2005.html	30 mai - 3 juin 2005	Montagnac-les-truffes
UBIMOB'05 Deuxièmes journées francophones ubiquité et mobilité URL: http://unimob05.imag.fr/	31 mai - 3 juin 2005	Grenoble
RSP'2005 The 16th IEEE international workshop on rapid system prototyping URL: http://www.rsp-workshop.org	8-10 juin 2005	Montréal (Canada)
OICMS2005 Open international conference on modelling and simulation URL: http://www.isima.fr/oicms	12-15 juin 2005	Clermont-Ferrand
Ada-Europe 2005 The 10th international conference on reliable software technologies URL: http://www.ada-europe.org/conference2005.html	20-24 juin 2005	York (Angleterre)
GCA'05 The 2005 international conference on grid computing and applications URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
EEE'05 The 2005 international confernece on e-business, enterprise information systems, e-government, and aoutsourcing URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
BIOAU'05 The 2005 international conference on biometris authentication URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
CPSN'05 The 2005 international confernece on computers for people with special needs URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)

DMIN'05 The 2005 international conference on data mining URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
HCI'05 The 2005 international conference on human-computer interaction URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
VISION'05 The 2005 international conference on computer vision URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
CSC'05 The 2005 international conference on scientific computing URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
IKE'05 The 2005 international conference on information knowledge engineering URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
SAM'05 The 2005 international conference on security and management URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
METMBS'05 The 2005 international conference on mathematics and engineering techniques in medicine and biological sciences URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
AMCS'05 The 2005 international conference on algorithmic mathematics and computer science URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
FUS'05 The 2005 international conference on data fusion - from multi-source data to information URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
FECS'05 The 2005 international conference on frontiers in education: computer science and computer engineering URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
MED-HOC-NET 2005 4th mediterranean workshop on ad-hoc networks email: med_hoc_net_05@yahoo.fr	21-24 juin 2005	Porquerolles
PDPTA'05 The 2005 international conference on parallel and distributed processing techniques and applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
IC-AI'05 The 2005 international conference on artificial intelligence URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
SERP'05 The 2005 international conference on software engineering research and practice URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ICOMP'05 The 2005 International Conference on Internet Computing URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
CDES'05 The 2005 international conference on computer design URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ICWN'05 The 2005 international conference on wireless networks URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
MSV'05 The 2005 International Conference on Modeling, Simulation and Visualization Methods URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
FCS'05 The 2005 international conference on foundations of computer science URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
CISST'05 The 2005 international conference on imaging science, systems, and technology URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ISWS'05 The 2005 International Symposium on Web Services and Applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
PCC'05 The 2005 international conference on pervasive computing and communications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)

Annonces

MLMTA'05 The 2005 international conference on machine learning; models, technologies and applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
CIC'05 The 2005 international conference on communications in computing URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ERSA'05 The 2005 international conference on engineering of reconfigurable systems and algorithms URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
PLC'05 The 2005 international conference on programming languages and compilers URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ESA'05 The 2005 international conference on embedded systems and applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
DSN2005 International conference on dependable systems and networks URL: http://www.dsn.org	28 juin - 1 juillet 2005	Yokohama (Japon)
APCHI Asia-Pacific conference on computer-human interaction URL: http://www.apchi2004.org.nz	29 juin - 2 juillet 2005	Rotorua (Nouvelle Zélande)
WCCE 8th IFIP world conference on computers in education URL: http://www.sbs.co.za/wcce2005/	4-7 juillet 2005	Le Cap (Afrique du Sud)
IFIP-TC7 22nd IFIP TC7 conference on system modeling and optimization URL: http://www.polito.it/ifip2005	18-22 juillet 2005	Turin (Italie)
IFIP 8.2 annual conference Designing ubiquitous information environments: socio-technical issues and challenges URL: http://ifip2005.cwru.edu	1-3 août 2005	Cleveland (USA)
WITFOR2005 World information technology forum 2005 email: witfor@gov.bw	31 août - 2 septembre 2005	Gaborone (Botswana)
CALCO 1st conference on algebra and coalgebra in computer science URL: http://www.cs.swan.ac.uk/calco/index.php	3-6 septembre 2005	Swansea (Angleterre)
INTERACT 2005 URL: http://www.interact2005.org	12-16 septembre 2005	Rome (Italie)
ICEC International conference on entertainment computing URL: http://ist.ksc.kwansei.ac.jp/ICEC2005/	19-21 septembre 2005	Sanda (Japon)
Troisièmes rencontres internationales sur l'analyse statistique implicite URL: http://math.unipa.it/~grim/conv_asi_05.htm	6-8 octobre 2005	Palerme (Italie)
IFIP TC2 conference on verified software: theory, tools, experiments URL: http://www.inf.ethz.ch/personal/meyer/events/	10-14 octobre 2005	Surich (Suisse)
I3E'2005 The IFIP conference on e-commerce, e-business, e-government URL: http://www.kti.ae.poznan.pl/conferences/i3e/	26-28 octobre 2005	Poznan (Pologne)
ASTI'2005 congrès de l'ASTI et des ses associations fondatrices URL: http://www.asti.asso.fr	octobre 2005	Clermont-Ferrand
SIGAda'2005 URL: http://www.acm.org/sigada/conf/sigada2005/	13-17 novembre 2005	Atlanta (USA)
MOSIM'2006 6ème conférence francophone de modélisation et simulation email: mosim@mosim2006.org	3-5 avril 2006	Rabat (Maroc)

Informations pratiques sur des URL intéressantes

Vous trouverez ci-dessous quelques URL utiles.

<http://specif.org> À tout seigneur tout honneur, rappelez-vous le site de SPECIF et ses nombreuses informations. À consulter régulièrement.

<http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr> Le serveur de la section 27 du CNU vous donnera les dernières informations sur les problèmes traités par nos représentants nationaux.

<http://www.cnam.fr/ofmi> Le serveur de l'OFMI (Observatoire des Formations et des Métiers de l'Informatique et des technologies de l'information et de la communication) présente une cartographie des formations en informatique, en particulier sur les DESS et les licences professionnelles. On y trouve également les résultats d'enquêtes effectuées auprès des responsables de ces formations.

<http://www.cnrs.fr> Le serveur du CNRS fournit les informations sur le fonctionnement du CNRS, les départements, les sections du comité national, mais aussi sur les laboratoires associés au CNRS.

<http://www.inria.fr> Le serveur de l'INRIA fournit des informations sur les activités de l'organisme, en particulier les actions de recherche coopératives ou les recrutements.

<http://www.education.gouv.fr> Le serveur du ministère donne beaucoup d'informations concernant directement notre communauté.

<http://www.recherche.gouv.fr> Le serveur du ministère de la recherche.

http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/new_officiels.ow Le serveur du journal officiel.

<http://www.industrie.gouv.fr/accueil.htm> Le serveur du secrétariat d'état à l'industrie donne des informations intéressantes sur l'économie, et en particulier la société de l'information.

<http://www.telecom.gouv.fr/> Le serveur du gouvernement plus particulièrement dédié aux télécommunications et à la société de l'information.

[documents/index_nets.htm](#) en particulier pour des études et rapports.

<http://www.cefi.org> Le serveur du CEFI publie des informations sur les formations d'ingénieurs et l'emploi, objectif de ce comité d'études. Plus généralement, on trouve sur ce site des données diverses sur les DESS, les DEA, mais également les IUP et les autres formations de l'enseignement supérieur.

<http://www.passinformatique.com>. Ce serveur recense les formations et les métiers de l'informatique. Élaboré sous la houlette du Syntec en collaboration avec le journal « l'étudiant », il a été inauguré par notre ministre Jack Lang le 4 mars 2002. Outre les initiateurs du projet, les organisations comme le SFIB, le CIGREF, l'AFPA, l'OFMI, ainsi que le ministère de l'industrie (que ceux qui ont été oubliés me pardonnent) font partie du comité de pilotage.

Interstices

Vous êtes enseignant, chercheur dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) et souhaitez faire connaître votre activité et vos thèmes de recherche, montrer des résultats récents, faire découvrir à travers votre démarche votre métier ; vous souhaitez exprimer un point de vue sur une question de société liée aux STIC ; vous désirez apporter une contribution à un débat, ou à l'histoire des sciences : n'hésitez pas à proposer votre contribution au site Interstices.

Ce site, destiné à un large public, a été créé à l'initiative de l'INRIA et se développe en partenariat avec le département STIC du CNRS, les Universités et l'ASTI (Association française des sciences et technologies de l'information).

Alors, cliquez vite sur <http://interstices.info> !

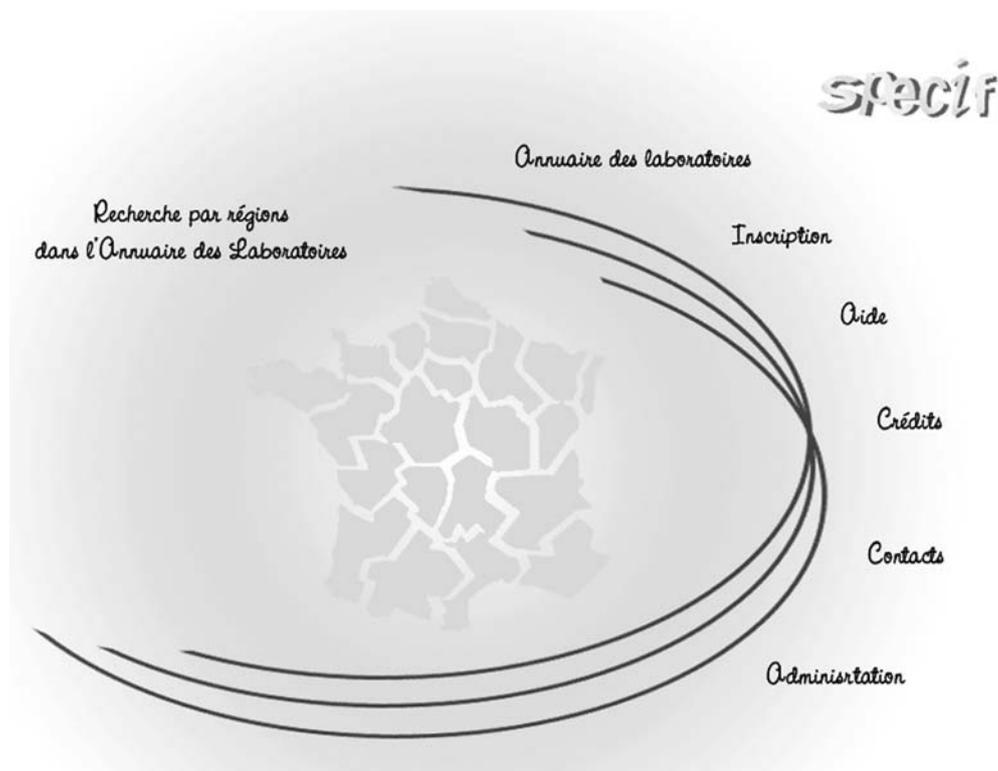
Contact scientifique: Thierry Viéville, projet Odyssée, INRIA Sophia Antipolis
Thierry.Vieville@inria.fr

Directeur de Production: Bernard Hidoine Bernard.Hidoine@inria.fr

Coordinatrice du Site: Christine Leininger Christine.Leininger@inria.fr
Tel: 01 39 63 53 05

Le site web « Annuaire des Laboratoires SPECIF »

<http://eurise.univ-st-etienne.fr/specif>



En juin de cette année a été proposée la nouvelle version du site web de Specif « Annuaire des Laboratoires ».

Ce site permet d'une part à tous les laboratoires en Informatique de France de faire connaître leurs domaines d'activités, les coordonnées des responsables, et toutes les informations utiles.

Il permet également à des étudiants, chercheurs ou industriels de se renseigner et de rechercher par plusieurs critères le site. On pourra en particulier interroger la base de données Specif et connaître pour un ou plusieurs domaines de recherche différents et pour une région particulière, l'ensemble des laboratoires dont les compétences coïncident avec celles qui sont demandées.

A cette date ce sont 55 laboratoires qui ont saisi leurs données.

Le projet a été initialisé par Antoine Petit, et la nouvelle version est dûe à 3 étudiants de la licence professionnelle ATII de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. Ces trois étudiants sont : Arnaud David, Canot Julien, Dupeyron Morgan.

Livres proposés à spécif

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont Specif a eu connaissance. Il s'agit d'abord de la «quatrième de couverture» obtenue par digitalisation, à la quelle est ajouté un bref commentaire après un survol du livre. Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. CC.

Programmation orientée aspect pour Java/J2EE

Renaud Pawlak, Jean-Philippe Retailé et Lionel Seinturier

446 pages. Eyrolles, 2004. ISBN 2-2121-11408-7.

La POA, un nouveau paradigme de programmation étendant l'existant

La programmation orientée aspect (POA) fait partie, comme la programmation orientée objet (POO), de la lignée des techniques de programmation qui ont permis de simplifier l'écriture des programmes informatiques, en les rendant plus modulaires et plus faciles à faire évoluer. Complémentaire et non concurrent de la POO, la POA peut être implémentée sous forme d'extension à n'importe quel langage existant.

Des concepts de la POA aux implémentations avec Java/J2EE

Écrit par trois experts français qui conjuguent une triple expérience du sujet - recherche théorique, conception d'outils logiciels et mise en œuvre en entreprise -, cet ouvrage est structuré en quatre parties. La première partie présente les principes de la POA et introduit les concepts d'aspect, de coupe, de point de jonction, etc. La deuxième partie décrit les principaux outils de POA du monde Java AspectJ, JAC

[Java Aspect Components), JBoss AOP et AspectWerkz. La troisième partie présente plusieurs exemples d'applications types dans lesquelles s'exprime tout le potentiel de la POA. L'ouvrage s'achève sur une étude de cas détaillée montrant comment implémenter la POA dans une application J2EE existante, aussi bien au niveau de la couche métier que de la couche présentation.

À qui s'adresse cet ouvrage ?

- Aux chefs de projets souhaitant appréhender ce que la POA peut apporter à leurs activités.
- À tous les programmeurs souhaitant découvrir ce nouveau paradigme de programmation.
- Aux développeurs Java et J2EE intéressés par les apports de la POA en matière de qualité et d'évolutivité des applications.
- Aux étudiants en informatique (deuxième et troisième cycles universitaires, écoles d'ingénieurs).
- Aux chercheurs et aux responsables de veille technologique souhaitant disposer d'un état de l'art du domaine.

Renaud Pawlak est chercheur post-doctorant au Rensselaer Polytechnic Institute, USA, et docteur en Informatique du CNAM. Ses centres d'intérêt sont la réflexivité, la programmation orientée aspect, et les middlewares distribués. Il est le fondateur du projet JAC et co-

fondateur de la société AOPSYS et du projet AOP-Alliance.

Jean-Philippe Retailé est architecte en systèmes d'information au sein d'une grande compagnie d'assurance européenne. Il est spécialisé dans les nouvelles technologies et plus particulièrement dans les architectures multi-tiers J2EE. Il est diplômé de l'Université de Technologie de Compiègne, de l'IAE de Paris et du CNAM.

Lionel Seinturier est maître de conférences à l'Université Paris 6 et chercheur en informatique au Laboratoire d'informatique de Paris 6 (LIP6) et à l'INRIA. Ses thèmes de prédilection sont la programmation orientée aspect et les architectures middlewares multi-tiers. Il est diplômé de l'IIIE et docteur en informatique du CNAM.

Commentaire : La programmation orientée aspect (POA) rassemble une famille de concepts qui entrent le cadre plus général des techniques réflexives. L'un de ses objectifs majeurs est de rassembler dans des structures transversales baptisées aspects, des codes qui sont habituellement dispersés dans une application. La programmation par aspects agit donc par transformation de programmes pour renforcer la modularité d'une application et contribue surtout à la séparation des préoccupations (préoccupations fonctionnelles ou métiers et préoccupations non fonction-

nelles ou systèmes).

L'ouvrage présente plusieurs caractéristiques intéressantes. Autant que je sache c'est le premier ouvrage de programmation par aspects en Français. Il commence par rappeler dans ses deux premiers chapitres les principaux concepts de la programmation par aspects (notions de point de jonction, de coupe, de codes d'aspects, introduction et composition des aspects). La première moitié de l'ouvrage adopte un point de vue très tourné vers les outils. En ce sens son principal projet est la comparaison des environnements de programmation par aspects les plus en vue actuellement: AspectJ, qui est l'outil le plus souvent cité en la matière, JAC qui est l'outil développé par deux des auteurs, JBoss-AOP et AspectWerkz. Ces chapitres sont complétés par un chapitre comparatif de ces quatre approches.

La seconde moitié du livre est consacrée à la mise en œuvre de la POA dans des cas concrets. Les auteurs montrent tout d'abord l'utilisation des aspects dans la mise en œuvre de patrons de conception, de contrats, de tests de couverture et de non régression, d'administration et de supervision d'applications. Enfin, l'ouvrage présente une étude de cas sur une application J2EE. La POA semble un moyen très intéressant pour simplifier le développement de telles applications.

Au total, la contribution principale de l'ouvrage est de montrer comment une application en programmation par aspects peut être conduite concrètement.

Gérard Florin, Professeur des Universités au Cnam.

Codage, cryptologie et applications

Bruno Martin

350 pages, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, ISBN 2-88074-569-1

Cet ouvrage traite de la cryptologie (ou science du chiffre) et celle des codes correcteurs. La cryptologie assure la confidentialité des communications en présence d'ennemis, alors que les codes correcteurs permettent d'éliminer d'éventuelles erreurs de transmission. L'approche choisie pour cet ouvrage est résolument pratique, en offrant une large place aux applications en télécommunications numériques. Le contenu mathématique de chacune des disciplines est ainsi volontairement simplifié dans le but d'offrir au lecteur une compréhension aussi large que possible du fonctionnement de certains appareils comme les téléphones cellulaires, les disques compacts ou les ordinateurs. L'ouvrage se décompose en cinq parties : théorie de l'information, compression des données, théorie des codes, théorie de la complexité et cryptologie. L'approche conjuguée de la cryptologie et des codes correcteurs au sein d'un même ouvrage de synthèse, illustré des applications les plus récentes (GSM, protocoles réseaux sécurisés, etc.), est à ce jour sans équivalent en langue française.

Bruno Martin a reçu le titre de Docteur en Sciences de l'Université Claude Bernard (Lyon I) et de l'ENS-Lyon en 1993. Depuis 1994, il enseigne à l'école supérieure en sciences informatique de l'université de Nice Sophia-Antipolis qui doit devenir une école polytechnique universitaire. Ses activités de recherche dans l'équipe « Recif » du laboratoire d'informatique, signaux et systèmes de Sophia-Antipolis portent sur l'informatique théorique et, plus particulièrement, sur la complexité des modèles du

parallélisme. du point de vue de l'enseignement, il s'intéresse tout particulièrement à la théorie des codes, à la cryptologie et à leurs applications, notamment celles qui sont liées à la sécurité des réseaux et aux communications numériques.

Commentaire : J'ai survolé ce livre, avec beaucoup d'intérêt. Il m'a semblé assez complet, tout en étant abordable. En particulier, les aspects théoriques sont bien présentés, sans être trop rébarbatifs, mais également les applications concrètes actuelles de ces différents aspects. Ce sont d'ailleurs ces applications directes dans les réseaux qui justifient la présence du codage et de la cryptologie dans un même ouvrage. Comme le mentionne Serge Vaudenay dans la préface de l'ouvrage, « ce livre est recommandé aux étudiants en systèmes de communication et en informatique qui cherchent à comprendre les mécanismes de base [sujets du livre] ». Pour ma part j'étendrais la recommandation à tous les informaticiens, et non aux seuls étudiants, mais il est vrai que nous devons nous considérer comme des étudiants tout au long de la vie. CC.

Fonctionnement de l'association

Calendrier des réunions

Bureau téléphonique	vendredi 13 février 2004, à 16 h
Conseil d'administration	jeudi 4 mars 2004, de 10h à 17h
Bureau téléphonique	vendredi 30 avril 2004, à 16 h
Conseil d'administration	mercredi 12 mai 2004, de 14h à 18h
Journée correspondants	jeudi 13 mai 2004, de 10h à 17h
Bureau téléphonique	mardi 1 juin 2004, à 16 h
Conseil d'administration	vendredi 11 juin 2004, de 10h à 17h
Bureau téléphonique	vendredi 3 septembre 2004 à 16h
Conseil d'administration	jeudi 7 octobre 2004, de 10h à 17h
Bureau téléphonique	vendredi 5 novembre 2004 à 16 h
Conseil d'administration	jeudi 9 décembre 2004, de 10h à 17h
Bureau téléphonique	vendredi 7 janvier 2005 à 16 h
Congrès Specif	20-21 janvier 2005 à Clermont-Ferrand

Comptes rendus du conseil d'administration

CA du 11 Juin 2004

par Hervé Martin

Ce CA avait lieu à l'ENS – Lyon.

Présents: Thérèse Hardin, Nelly Bensimon, Jacques Bahi, Zohra Bellahsene, Jacqueline Chabrier Robert Chignoli, Colin De la Higuera, Michel Gourgand, Pierre Lescanne, Hervé Martin, Jacques Mossière, Elisabeth Muriasco, Jean-Pierre Peyrin

Ordre du jour

- 1 Discussion sur le statut des Enseignants-Chercheurs
- 2 Point sur l'enquête Licence
- 3 Préparation du congrès Specif 2005
- 4 Renouvellement du CA

Discussion autour des statuts des EC et autres personnes faisant de la recherche

Dans le cadre de cette discussion, plusieurs points sont abordés.

- Il est souhaitable de pouvoir moduler les quotas de temps entre enseignement, administration et recherche.
- La modulation doit être tempo-

relle et se faire selon les phases de la carrière afin de favoriser, par exemple, l'implication en recherche des jeunes recrutés ou permettre de reprendre une activité de recherche après une interruption.

- Plusieurs intervenants insistent sur la nécessité d'unifier les statuts de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.
- Il serait souhaitable que toutes les activités des enseignants-chercheurs (Enseignement, Administration, Recherche) soient évaluées et reconnues.
- Plusieurs membres du CA soulignent le fait que la recherche qu'elle soit accompagnée ou non de publications doit être une obligation. L'enseignement supérieur doit se nourrir de la recherche.

Suite à cette discussion, trois consensus semblent acquis :

- Statut unique Chercheur-Enseignant (CE) mais maintien du statut actuel pour les chercheurs (avec possibilité d'évolution)
- Activités : trois types d'activité,

recherche et son administration, enseignement et son administration, administration de l'établissement dont le poids doit être modulé, avec remise à jour régulière de la modulation.

- Evaluation : nous sommes déjà tous évalués, de manière implicite et sans qu'il y ait de conséquences affichées. Consensus sur une évaluation nationale pour la recherche.

Point sur l'enquête Licence

Colin fait le point sur l'enquête Licence dans le cadre du LMD. Actuellement, 5 ou 6 réponses. Il en faudrait 20-30. Il est donc nécessaire de passer le message à nos responsables de Licence.

Point sur Préparation du congrès Specif 2005

- Proposition 20-21 janvier à Clermont
- 50€ inscription
- Contenu : le congrès doit être une vitrine LMD, intégrant Licence et Master avec une préférence pour les licences

Fonctionnement

- 1 Salon, atelier présentation des Masters et des Licences
 - 2 Exposés sur le contenu des licences
 - 3 Prix de thèse
 - 4 AG Specif
- Discussion sur l'opportunité de faire 1/2 journée d'exposés de recherche afin de positionner Specif en tant que société savante.
 - Pierre indique que sa vision de Specif est assez proche de l'association Computing Research Association (CRA) aux Etats-Unis (<http://www.cra.org/>).
 - Zohra s'occupe de l'aspect communication liée au congrès. Ceux qui connaissent ou gèrent des liste de diffusion doivent lui transmettre l'information.
 - Public : adhérents + correspondants
 - Bureau le 3 septembre centré sur la préparation du congrès. CA le 7 octobre pour finaliser le congrès

Congrès ASTI 2005

Nelly rappelle que l'ASTI (<http://www.asti.asso.fr/>) se présente comme une fédération d'associations (26) en informatique et évoque le Congrès ASTI 2005 et la possibilité d'y participer. Pierre pose le problème du lien avec l'IFIP (<http://www.ifip.or.at/>) dont le correspondant français est la Société des Electriciens et Electroniciens (<http://www.see.asso.fr/>). Ceci fera l'objet d'une discussion lors du prochain CA.

Il serait possible de prévoir une participation avec l'EEA sur une thématique telle que l'automobile.

Renouvellement du CA

A débattre par mail.

Préparer dès maintenant des articles pour le prochain bulletin.

CA du 7 Octobre 2004

par Annie Geniet

Participants : Michel Augeraud – Jacques Bahi – Zohra Bellahsène – Nelly Bensimon – Christian Carrez – Robert Chignoli – Christine Crochepeyre - Annie Geniet – Michel Gourmand - Thérèse Hardin – Colin de la Higuera - Mathieu Jaume - Pierre Lescanne – Pascal Lorenz - Hervé Martin – Jacques Mossières - Elisabeth Murisasco – Jean-Pierre Peyrin - Jean-Marc Talbot

Le congrès de Clermont-Ferrand

Équipe en charge de l'organisation du contenu : Annie Geniet (coordination), Michel Augeraud, Zohra Bellahsène, Nelly Bensimon, Colin de la Higuera, Pascal Lorenz.

Point sur l'organisation à Clermont-Ferrand, par Michel Gourmand :

- Le site web est opérationnel, il est prévu d'y placer les posters en ligne à l'issue du congrès.
- Une adresse mail est par ailleurs disponible : specif05@isima.fr
- Nous disposerons d'un amphi, de deux salles et d'un grand hall, où seront placés les posters. Des panneaux métalliques ont été réservés à cet effet.
- Tout ce qui concerne les repas et les pauses est organisé. Michel Gourmand propose par ailleurs que l'apéritif - buffet soit remplacé par un vrai repas, à Clermont-Ferrand même.

Le planning prévisionnel est le suivant :

Jeudi matin :

- Accueil à partir de 8h30
- 9h - Discours introductif par les autorités locales
- 9h 30 - Présentation de la session poster (Nelly Bensimon)
- 9h 45 - Introduction du thème de la matinée : qu'est-ce qu'un enseignement informatique niveau

licence, que ce soit dans l'optique d'une poursuite d'études (licence générale) ou d'une formation terminale (licence pro). Selon quels critères peut – on qualifier une licence de licence informatique ? (Michel Augeraud et Colin de la Higuera)

- 10h – Présentation du cursus de Clermont-Ferrand
- 10h30 – 11h30 – Session poster
- 11h30 – 12h30 – Discussion générale – Présentation du texte sur les fondamentaux en informatique.
- 12h45 - Repas

Jeudi après-midi

- 14h15 – Intervention de Bernard Lohro (sous réserve d'acceptation) et table ronde avec les industriels
- 16h30 – Session poster
- 17h – Assemblée générale – Exposés des lauréats au prix de thèse.
- Soir – Repas à Clermont-Ferrand – Remise du prix de thèse

Vendredi matin

- 9h - Exposés autour du programme Erasmus Mundus, tempus et des masters étrangers (intervention d'un représentant du groupe de travail Tuning ou d'un autre groupe similaire) (Thérèse Hardin)
- 10h 30 – Ateliers :
 - Les étudiants étrangers dans le LMD
 - Master Pro / Master Recherche versus Master indifférencié
- 11h 30 – Synthèse des ateliers
- 12h – Repas

Session poster

Il est décidé que les posters porteront uniquement sur les masters. Les responsables de masters pourront présenter un poster par master (de format pouvant aller jusqu'au A0), centré autour de la formation en informatique. Les

discussions, informelles, autour des posters auront lieu lors des sessions posters. Un poster global sur les iut pourra être présenté. Il est aussi proposé de constituer un poster unique pour l'ensemble des masters Miage. Nelly Bensimon se charge de recenser les propositions. Par ailleurs, les membres du CA doivent contacter les responsables de master (selon la répartition proposée par Nelly) afin de les inciter à venir présenter un poster (plus le nombre de posters sera important, plus le congrès sera attractif). En cas d'acceptation, il faut bien entendu en informer Nelly.

Session jeudi après midi

Il est décidé de demander à **Bernard Lohro** de présenter la position du ministère quant à :

- la co-gestion des masters par les universités et les écoles d'ingénieurs
- les problèmes de sélection : où en est-on, y a-t-il des sélections, où se font-elles ?
- Le devenir des iup, des licences Pro....
- Le devenir de la distinction entre master Pro et master Recherche (en prélude à l'atelier du lendemain)

Thérèse Hardin se charge de contacter Bernard Lohro.

A l'issue de son intervention, une **table ronde** avec les industriels est prévue, afin de déterminer : - comment les industriels perçoivent le LMD, - qu'en attendent-ils ? - à quel niveau comptent-ils embaucher nos étudiants, etc.... Pour participer à la table ronde, il est prévu d'inviter des représentants du Cigref, du Syntech, au moins un industriel de Clermont-Ferrand, un représentant d'une Strat-Up...

Une équipe est désignée pour gérer la table ronde. Elle doit : constituer la liste des industriels à inviter, prévoir une liste d'une dizaine de questions permettant de lancer le débat, et animer le débat. L'équipe

est constituée de Jacques Bahi, Thérèse Hardin et Jean-Pierre Peyrin (qui en assure la coordination).

Par ailleurs, Zohra Bellashène prépare un courrier général informant les industriels de la tenue de notre congrès, et leur proposant de s'y inscrire.

Seuls les industriels invités à la table ronde seront dispensés de frais d'inscription. Pour les autres, un tarif de 100 euros est adopté. Le formulaire d'inscription sera donc modifié de manière à intégrer l'inscription des industriels, et de leur permettre de parrainer l'association, sous forme d'un versement supérieur.

Les ateliers :

1 – Les étudiants étrangers dans le LMD. Au point de départ de cet atelier, une constatation : les universités françaises offrent désormais un diplôme européen de faible coût, par rapport à ce qui se fait dans les autres pays. Cela incite un grand nombre d'étudiants étrangers à choisir la France comme pays d'accueil pour leurs études, et il nous faut gérer un nombre conséquent de dossiers. D'où les questions : comment gérer l'afflux de dossiers, y a-t-il des critères d'acceptation ou de refus, quel surcroît de travail cela occasionne-t-il, cela fait-il bon ménage avec notre mission de service public.... ?

L'atelier sera préparé et animé par Hervé Martin, Pascal Lorenz et Elisabeth Murisaco.

2 - Master Pro / Master Recherche versus Master indifférencié. Faut-il maintenir cette distinction, issue de la distinction DEA – DESS, ou bien faut-il arriver à un unique master, sans différenciation ?

L'atelier sera préparé et animé par Michel Augeraud, Michelourgand et Jean-Pierre Peyrin.

L'affiche.

Le titre retenu est :

Informatique – Licences, Masters

– Nouvelle offre de formation

Avec les sous-titres : - panorama des masters, - fondamentaux en licence, - point de vue des industriels.

L'affiche doit être prête le 24 Octobre. Christian Carrez se charge de préparer une première version de l'affiche.

2 – Le prix de thèse

Il y a 28 candidats. La diversification (thématique et géographique) reste à améliorer. Il est décidé de remettre le prix de thèse lors du dîner le jeudi soir.

3 – Élection au CA

Les membres à remplacer sont :

Robert Chignoli – Danièle Hérin – Mathieu Jaume - Hervé Martin - André Raspaud – Michel Riveill – Jean-Marc Talbot - Gilles Zurfuh -

Parmi eux, Robert Chignoli, Mathieu Jaume, Hervé Martin et Jean-Marc Talbot ont indiqué qu'ils se représentaient. Différents contacts seront pris par ailleurs pour trouver de nouveaux candidats. Enfin, un appel à candidature sera lancé dans la prochaine lettre.

4 – La lettre et le bulletin

La lettre contiendra :

- Un éditorial (Thérèse Hardin)
- Le texte sur les statuts des enseignants-chercheurs (Thérèse Hardin)
- Une annonce du congrès (Annie Geniet)
- La composition du comité du CNRS (Michel Riveill)
- Un appel à candidature pour le CA (Thérèse Hardin)
- Un bulletin d'adhésion 2004 (pour les retardataires qui veulent pouvoir prendre part au vote pour le CA.

Contenu du bulletin (il doit être bouclé le 1^{er} Décembre)

- Annonce des nominés au prix de thèse

Fonctionnement

- Bilan CNU 2004
- Un article orienté recherche sur le calcul distribué (Jacques Bahi)
- Autres articles orientés recherche. ?
- Un texte sur le logiciel libre (Roberto Di Cosmo)
- Un texte de Stéphane Natkin (Les nouveaux médias interactifs)
- Point sur l'annuaire des laboratoires (Colin de la Higuera)
- Un texte sur la professionnalisation à l'université ?
- Un article critique sur la mise en place du C2I ?

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

5 – Divers

Les éditions Dunod ont pris contact avec divers membres du CA. Il est décidé de ne pas leur transmettre le fichier des adhérents. Par contre, la demande de partenariat doit être étudiée (analyse de livres, collaboration pour la rédaction d'une collection : «l'informatique en licence»). Jean Marc Talbot se chargera d'établir le contact avec les personnes concernées pour mettre au point ce partenariat.

CA du 9 Décembre 2004

par Annie Geniet

Participants : Michel Augeraud – Jacques Bahi - Nelly Bensimon – Christian Carrez – Christine Choppy – Christine Crochepeyre - Annie Geniet – Michel Gourgand – Thérèse Hardin – Colin de la Higuera – Elisabeth Muriasco – Jean-Pierre Peyrin

1 – Aspects carrière

Il est décidé d'approfondir deux points :

- Afin de palier le manque d'encadrement de la discipline informatique, sans pour autant affaiblir les laboratoires des

autres disciplines certains collègues sont recrutés sur des postes pluri-sections. Il serait intéressant de tenter de recenser ce type de postes, et d'essayer de dresser un bilan de la situation : comment les collègues recrutés la vivent-ils ? Quel est leur profil ? La coexistence de deux sections est-elle harmonieuse ? Christine Choppy accepte de se charger de ce travail d'enquête.

- Les attributions de PEDR sont faites pour cette année. Et cette année encore, cela a suscité pas mal d'amertume et d'incompréhension à divers endroits. Par ailleurs, les experts eux-mêmes semblent un peu déçus de la façon dont le cabinet du ministère a communiqué avec eux. Devant cette situation, Specif se doit de réagir. Il est donc décidé : de vérifier l'adéquation entre les avis des experts et les décisions prises, de demander aux instances de tutelle davantage de transparence (qui sont les experts concernés, à qui doit-on s'adresser pour avoir des explications, quels sont les critères utilisés pour l'attribution des PEDR, pourquoi constate-t-on toujours des dysfonctionnements manifestes ?). Il est décidé de faire un compte-rendu dans le prochain bulletin des réponses obtenues. Jacques Bahi se charge de faire une lettre à la MSTP pour demander ces informations. Par ailleurs, l'essence même de la PEDR est très largement contestée, Colin de La Higuera se charge de rédiger un billet d'humour à ce sujet.

2 – ASTI 2005

Les journées de l'ASTI, pluri-associations, se tiendront à Clermont-Ferrand à la Toussaint 2005. Specif prendra en charge deux demi-journées thématiques. La première, pilotée par Alan Miles, Pierre Lescanne et un philosophe, portera sur la connaissance et la cognition. La

seconde, pilotée par Nelly Bensimon, assistée de Michel Augeraud et de Colin de la Higuera, portera sur le LMD : comment l'offre de formation LMD répond-elle à la demande des professionnels ?

3 – Enquête STIC

Specif a été sollicitée pour mener à bien une enquête sur l'état de la recherche publique dans les STIC (personnels, locaux, moyens, activités.....). Cette enquête devrait être menée en collaboration avec le club EEA. Nous disposerons pour cela d'un financement pour une personne. Nelly se charge du contact avec nos collègues d'EEA et Elisabeth Muriasco se charge de contacter une personne susceptible d'être intéressée par ce travail.

Par ailleurs, la réflexion sur les statuts des enseignants chercheurs, en collaboration avec le club EEA, le CNU et peut être la SMF devrait être relancée.

4 – Assemblée générale

Après présentation du bilan des activités de Specif en 2004, le projet d'activités pour 2005 sera présenté :

- Poursuite (et renforcement peut être) des activités des groupes de travail recherche et enseignement
- Création d'un comité de rédaction pour le bulletin. L'idée étant de recentrer notre activité du bulletin, et d'en renforcer le contenu, afin de mieux diffuser la teneur de notre travail.
- Réfléchir à l'organisation de journées Specif orientées recherche.
- Réfléchir à l'organisation d'une école d'été pour les doctorants des STIC (école non thématique, de type formation doctorale à grande échelle, portant sur les capacités professionnelles, la formation professionnelle et la formation générale).
- Peut-être organiser une journée sur le thème de la VAE.

Par ailleurs, Thérèse Hardin fait part au CA de sa décision de ne pas renouveler sa candidature à la présidence de Specif.

Enfin, il est décidé d'étudier la possibilité de changer le siège social de l'association. Une possibilité serait de se regrouper avec d'autres associations (soit l'ASTI, soit la SMF et la SMAI) afin de bénéficier de locaux, et de service de secrétariat (à commencer pour gérer le courrier).

5 – Le congrès

Tout semble prêt. Il y a actuellement 32 inscrits, et 18 posters annoncés. Le président du CNU (Daniel Herman) a été officiellement invité.

Specif - Bulletin d'adhésion 2004

Tous les adhérents non à jour de leur cotisation sont invités à transmettre leur règlement soit par l'intermédiaire de leur correspondant, soit directement au responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Robert CHIGNOLI - Adhésions SPECIF
IUT de Nice - Département Informatique
41, boulevard Napoléon III
06041 - Nice Cédex

Tél. : 04.97.25.82.11 ou 12 Fax : 04.97.25.83.30 email : Robert.Chignoli@unice.fr

<http://specif.org>

Merci d'indiquer votre nom dans la fiche, et de ne la remplir entièrement **qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement d'adresse.**

Adhésion en tant que : Personne Physique Personne Morale

M. Mme Mlle NOM :

Prénom :

Fonction (EnseignantChercheur...) :

Etablissement :

Laboratoire :

Adresse d'expédition du bulletin :

Attention, cette adresse est publiée dans l'annuaire de Specif **sauf** avis contraire de votre part.

S'agit-il de votre adresse personnelle ? (O / N)

AD1 (Organisme) :

AD2 (Unité ou Département) :

AD3 (Bâtiment, rue, BP) :

AD4 (Code Postal et Ville) :

Téléphone(s) : Télécopie :

Adresse électronique :

Si vous **ne voulez pas** que votre adresse soit diffusée **dans l'annuaire de Specif**, signez ici :

Règlement adhésion année CIVILE 2004 :

Personne Physique : **30 €**. (cotisation réduite à **15 €**. pour les non-permanents), Personne Morale : **250 €**.

S'agit-il : d'une Nouvelle adhésion d'un Renouvellement d'adhésion

Règlement à l'ordre de SPECIF : Montant :par Chèque CCP Bon de Commande

Liste des zones de rattachement (entourez votre zone) :

AIX_IUP, AIX_IUT, AMIENS, ANGERS, ARTOIS, AVIGNON, BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BLOIS, BORDEAUX_1, BORDEAUX_ENSERB, BORDEAUX_IUT, BREST, CAEN, CHAMBERY, CLERMONT, COMPIEGNE, DIJON, EVRY, GRENOBLE, GUADELOUPE, LA_REUNION, LA_ROCHELLE, LANNION, LE_HAVRE, LE_MANS, LILLE, LIMOGES, LITTORAL, LYON_1, LYON_3, LYON_ECL, LYON_ENS, LYON_INSA, LYON_IUT, MARNE_LA_VALLEE, MARSEILLE_1, MARSEILLE_2, MARSEILLE_3, MARTINIQUE, METZ, MONTPELLIER, MULHOUSE, NANCY, NANTES, NICE, NICE_INRIA_SOPHIA, ORLEANS, PACIFIQUE, PARIS_1, PARIS_2, PARIS_5, PARIS_5_IUT, PARIS_6_JUSSIEU, PARIS_6_SCOTT1, PARIS_7, PARIS_8, PARIS_9, PARIS_10, PARIS_11, PARIS_11_IUT, PARIS_12, PARIS_13, PARIS_CNAM, PARIS_ENS, PARIS_ENS_CACHAN, PARIS_ENSAE, PARIS_ENST, PARIS_IIE, PARIS_INAPG, PARIS_INRIA, PARIS_SUPELEC, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES, RODEZ, ROUEN, ROUEN_INSA, SAINT_ETIENNE, SEVENANS, STRASBOURG, STRASBOURG_2, SUISSE, TELECOM_BRETAGNE, TOULON, TOULOUSE_1, TOULOUSE_2, TOULOUSE_3, TOULOUSE_3_IUT, TOULOUSE_INPT, TOURS, TOURS_E3I, TROYES, VALENCIENNES, VANNES, VERSAILLES.

autres :

Les correspondants Specif au 1 mai 2004

Zone	Nom et prénom	Téléphone	Fax	E-mail
AIX IUP				
AIX IUT				
AMIENS				
ANGERS	RICHER Jean-Michel	02 41 73 52 34	02 41 73 50 73	richer@info.univ-angers.fr
ARTOIS	GREGOIRE Eric	03 21 79 17 85	03 21 79 17 85	gregoire@criil.univ-artois.fr
AVIGNON	BENSLIMANE Abderrahim	04 90 84 35 61	04 90 84 35 76	benslimane@lia.univ-avignon.fr
BAYONNE	MARQUESUZAA Christophe	05 59 57 43 45	05 59 57 43 29	Christophe.Marquesuzaa@utbayonne.univ-pau.fr
BELFORT UTBM	KOUKAM Abderrafaa	03 84 58 30 81	03 84 58 30 30	abder.koukam@utbm.fr
BESANCON	MOUNTASSIR Hassan	03 81 66 66 65	03 81 66 65 50	mountass@lifc.univ-fcomte.fr
BLOIS				
BORDEAUX I	BAUDON Olivier	05 40 00 69 21	05 40 00 66 69	baudon@labri.fr
BORDEAUX ENSEIRB	METIVIER Yves	05 40 00 69 09		Yves.Metivier@labri.fr
BORDEAUX IUT				
BREST				
CAEN	SAQUET Jean	02 31 56 73 90	02 31 56 73 30	Jean.Saquet@info.unicaen.fr
CHAMBERY	CARRON Thibault	04 79 75 88 54/81 89	04 79 75 86 90/81 60	thibault.carron@univ-savoie.fr
CLERMONT	SCHNEIDER Michel	04 73 40 50 09	04 73 40 50 01	schneider@isima.fr
COMPIEGNE	BOUFFLET Jean-Paul	03 44 23 46 91	03 44 23 44 77	Jean-Paul.Boufflet@utc.fr
DIJON	CHABRIER Jean-Jacques	03 80 39 58 81	03 80 39 50 69	jean-jacques.chabrier@u-bourgogne.fr
EVRY				
GRENOBLE UPMF	MONTANVERT Annick	04 76 28 45 68	04 76 28 45 28	Annick.Montanvert@iut2.upmf-grenoble.fr
GRENOBLE UJF INPG				
GUADELOUPE	ADELAIDE Bertille	05 90 93 87 28/86 93	05 90 93 86 98	Bertille.Adelaide@univ-ag.fr
INRIA Futurs	COHEN Albert	01 72 92 59 40/59 18	01 60 19 66 08	Albert.Cohen@inria.fr
LA REUNION				
LA ROCHELLE	AUGERAUD Michel	05 46 51 39 43	05 46 51 39 39	maugerau@univ-lr.fr
LANNION	SIROUX Jacques	02 96 48 57 67	02 96 48 57 95	jacques.siroux@univ-rennes1.fr
LE HAVRE	COLETTA Michel	02 32 74 46 68	02 32 74 46 64	coletta@univ-lehavre.fr
LE MANS	TEUTSCH Philippe	02 43 83 38 66	02 43 83 38 68	Philippe.Teutsch@lhum.univ-lemans.fr
LILLE	CLERBOUT Mireille	03 20 43 43 09	03 20 43 65 66	Mireille.Clerbout@lil.fr
LIMOGES				
LITTORAL	BASSON Henri	03 21 19 06 60	03 21 19 06 61	basson@lil.univ-littoral.fr
LYON I	EXCOFFIER Thierry	04 72 43 13 38	04 72 43 13 12	exco@ligim.univ-lyon1.fr

LYON 2	PAUGAM-MOISY Hélène	04 78 77 31 51		04 78 77 23 75	hpaugam@univ-lyon2.fr
LYON 2 IUT LUMIERE	BOURAS Abdelaziz	04 78 77 31 46		04 78 77 31 84	abdelaziz.bouras@univ-lyon2.fr
LYON 3					
LYON ECL					
LYON ENS	LESCANNE Pierre	04 72 72 86 83		04 72 72 80 80	Pierre.Lescanne@ens-lyon.fr
LYON INSA	AUGE-BLUM Isabelle	04 72 43 82 71		04 72 43 62 27	isabelle.auge-blum@insa-lyon.fr
LYON IUT					
MARNE LA VALLEE	RINDONE Giuseppina	01 60 95 75 60		01 60 95 75 57	rindone@univ-mlv.fr
MARSEILLE 1					
MARSEILLE 2	GRANDCOLAS Stéphane	04 91 82 90 75 (28 83 67)		04 91 82 92 75	stephane.grandcolas@lidil.univ-mrs.fr
MARSEILLE 3					
MARTINIQUE	HUNEL Philippe	05 96 72 73 64		05 96 72 73 62	philippe.hunel@martinique.univ-ag.fr
METZ	HEULLUY Bernard	03 87 31 55 93		03 87 31 51 89	bernard@iut.univ-metz.fr
MONTPELLIER	DONY Christophe	04 67 41 85 33		04 67 41 85 00	dony@lirmm.fr
HAUTE ALSACE	LORENZ Pascal	03 89 20 23 66		03 89 20 23 59	pascal.lorenz@uha.fr
NANCY	COULON Daniel	03 83 58 42 32		03 83 57 97 94	coulon@loria.fr
NANTES	HAMEON Jean	02 40 37 16 28		02 40 37 25 78	Jean.Hameon@ex-nantes.fr
NICE	RIVEILL Michel	04 92 96 51 48		04 92 96 51 55	riveill@unice.fr
NICE INRIA SOPHIA					
ORLEANS	BILLOT Sylvie	02 38 41 72 98		02 38 41 71 37	Sylvie.Billot@lifo.univ-orleans.fr
PACIFIQUE	TALADOIRE Gilles	06 87 26 58 63		06 87 25 48 29	gt@univ-nc.nc
PARIS 1					
PARIS 2					
PARIS 5	COT Norbert	01 44 55 35 37		01 44 55 35 36	cot@math-info.univ-paris5.fr
PARIS 5 IUT	DE SABLET Georges	01 44 14 45 18		01 44 14 45 50	Georges.de-Sablet@univ-paris5.fr
PARIS 6 JUSSIEU	GENIUS Daniela	01 44 27 52 53		01 44 27 72 80	Daniela.Genius@lip6.fr
PARIS 6 SCOTT	GHESSOUM Zahia	01 44 27 87 43		01 44 27 70 00	Zahia.Guessoum@lip6.fr
PARIS 7					
PARIS 8	BENSIMON Nelly	01 48 70 37 04		01 48 70 86 49	nelly@iut.univ-paris8.fr
PARIS 9	VANDERPOOTEN Daniel	01 44 05 43 93		01 44 05 40 91	vdp@lamsade.dauphine.fr
PARIS 10					
PARIS 11	RIGAUX Philippe	01 69 15 66 27		01 69 15 65 86	philippe.rigaux@lri.fr
PARIS 11 IUT					
PARIS 12 CRETEIL					
PARIS 13	CHOPPY Christine	01 49 40 36 62		01 48 26 07 12	Christine.Choppy@lipn.univ-paris13.fr
PARIS CNAM	GROSS-AMBLARD David	01 58 80 87 26		01 40 27 27 02	dgram@cnam.fr

PARIS ENS							
PARIS ENS CACHAN	COMON Hubert	01 47 40 75 24	01 47 40 75 21			comon@lsv.ens-cachan.fr	
PARIS ENSAE							
PARIS ENST							
PARIS IIE	BERTHELOT Gérard	01 69 36 73 32	01 69 36 73 05			berthelot@iie.cnam.fr	
PARIS INA-PG							
PARIS INRIA							
PARIS SUPELEC							
PAU	HOCINE Amrane	05 59 40 76 41	05 59 40 76 54			Amrane.Hocine@univ-pau.fr	
POITIERS	GENIET Annie	05 49 49 80 68	05 49 49 80 64			ageniet@ensma.fr	
REIMS	BLOCH Simon	03 26 91 32 18 (33 67)	03 26 01 33 97			simon.bloch@univ-reims.fr	
RENNES	GRAZON Anne	02 99 84 72 84	02 99 84 71 71			Anne.Grazon@irisa.fr	
RODEZ	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 12 87 94	05 61 12 80 75			sibertin@univ-tlse1.fr	
ROUEN	ITMI Mohamed	02 35 52 83 42	02 35 52 83 31			itmi@insa-touen.fr	
SAINTETIENNE	JANODET Jean-Christophe	04 77 41 51 50	04 77 25 18 17			janodet@univ-st-etienne.fr	
SEVENANS							
STRASBOURG 1	LEFEVRE Sébastien					lefevre@dpt-info.u-strasbg.fr	
STRASBOURG 2							
SUISSE	COURANT Michèle	41 26 300 84 70	41 26 300 97 31			Michele.Courant@unifr.ch	
TELECOM BRETAGNE							
TOULON							
TOULOUSE 1	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 12 87 94	05 61 12 80 75			sibertin@univ-tlse1.fr	
TOULOUSE 2	COULETTE Bernard	05 61 50 38 96	05 61 50 41 73			coulette@univ-tlse2.fr	
TOULOUSE 2 IUT	DE MICHIEL Marianne	05 62 74 75 60	05 62 74 75 76			demichiel@iut-blagnac.fr	
TOULOUSE 3	BETOURNE Claude	05 61 55 67 70	05 61 52 14 58			betourne@irit.fr	
TOULOUSE 3 IUT	SEDES Florence	05 61 55 63 22	05 61 55 62 58			sedes@irit.fr	
TOURS							
TOURS POLYTECH	MAKRIS Pascal	02 47 36 14 14	02 47 36 14 22			makris@univ-tours.fr	
TROYES UTT	CORNU Philippe	03 25 71 56 89	03 25 71 56 99			philippe.cornu@utt.fr	
VALENCE							
VALENCIENNES	RAVIART Jean-Marie	03 27 51 19 43	03 27 51 18 29			raviart@univ-valenciennes.fr	
VANNES	FLEURQUIN Régis	02 97 62 64 44/01 72 97	02 97 63 47 22			Regis.Fleurquin@iu-vannes.fr	
VERSAILLES	EMAD Nahid	01 39 25 40 73/48 06	01 39 25 40 57			Nahid.Emad@prism.uvsq.fr	

Certaines zones n'ont pas de correspondants. Nous invitons les collègues intéressés à se faire connaître auprès de Jacqueline Chabrier (jchabrie@u-bourgogne.fr).